



HAL
open science

La composition sociale des associations du secteur environnement

Erika Flahault

► **To cite this version:**

Erika Flahault. La composition sociale des associations du secteur environnement. 2002. halshs-00009902

HAL Id: halshs-00009902

<https://shs.hal.science/halshs-00009902>

Submitted on 9 Dec 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***La composition sociale des associations
du secteur environnement***

A D E M E



AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE

Sondage Démoscopie / Traitement Erika FLAHAULT (ADEME – VST
Université de Tours)

Janvier 2002

INTRODUCTION

Au cours des vingt dernières années, le monde associatif a connu des évolutions significatives. Dans les années 80, les associations attachées à une dimension revendicative connaissent une régression nette et régulière. Mais au sein de ce groupe, les associations de défense de l'environnement se distinguent par une remarquable stabilité du volume de leurs adhérents. Toutefois, ce volume reste limité et ces associations sont le plus souvent des structures de courte durée. Dans les années 90, 3% des français adhèrent à une association de défense de l'environnement. S'agissant des domaines d'intervention, c'est la cause des animaux, moins nettement revendicative que la « défense de l'environnement », qui paraît la plus consensuelle ; elle rallie l'adhésion de tous les milieux sociaux. Mais le profil des militants varie sensiblement selon les objectifs de l'association : les militants pour la cause des animaux se recrutent davantage dans les classes moyennes, ceux de la protection de l'environnement dans les catégories supérieures.

Globalement, tous domaines confondus, les hommes sont plus nombreux à adhérer à une ou plusieurs associations : 46% des hommes en sont membres contre 34% des femmes. Et ils y sont plus souvent impliqués que les femmes : 18% des hommes de 15 ans et plus consacrent au minimum 5 heures par mois à l'association et participent systématiquement à toutes les assemblées générales ; 8% des femmes seulement sont dans ce cas (Crédoc, 1999). En revanche, ces dernières sont plus présentes dans les associations de soutien aux « grandes causes » et moins assidues dans les structures orientées vers l'épanouissement personnel.

Au-delà de l'engagement associatif, la sensibilité et les comportements écologiques des hommes et des femmes présentent des dissemblances notables, mises en évidence par plusieurs études :

- Le sentiment d'urgence concernant l'environnement est plus fort chez les femmes ; ainsi que chez les jeunes adultes, les individus les plus diplômés, les plus aisés et plutôt situés à gauche.
- La vision positive des conditions de vie dans la première décennie 2000 croît avec l'âge, le niveau d'études, le niveau de revenus. Mais les femmes se révèlent globalement plus inquiètes, de même que les personnes qui affichent des valeurs égalitaristes.
- Les « environnementalistes militants », qui déclarent toujours accomplir les choses suivantes : ramasser des saletés qui traînent dans les rues, jeter les bouteilles dans des containers spéciaux, jeter à part les vieux papiers, éviter de jeter des déchets dans les décharges non autorisées sont surtout représentés par des femmes, des personnes de 35 à 49 ans, des retraités.
- Les « environnementalistes rhétoriques », qui se disent très attentifs à la protection de l'environnement mais n'accomplissent pas toujours chacune des actions énumérées ci-dessus sont plutôt des hommes, des personnes de 50 à 64 ans, des retraités. (Typologie du CSA, 1994)
- Enfin, les femmes votent plus souvent « vert » que les hommes.

D'autre part, l'Etat a progressivement mis en place de nombreuses procédures de consultation et de concertation en environnement dans lesquelles les associations occupent un rôle central. Les associations environnementales, y compris celles originaires de la tradition des sociétés savantes (les naturalistes) interviennent de plus en plus dans la production négociée du cadre urbain, en particulier grâce à des leaders associatifs qui maîtrisent le langage technique et parviennent à se hisser au niveau de la contre-expertise. Dès lors, on peut se demander si ces procédures de concertation impliquant le mouvement associatif ne provoquent pas des changements dans les systèmes de notabilité locaux et s'ils ne favorisent pas l'implication dans la vie publique de nouveaux groupes sociaux. D'autant plus que le discours associatif environnemental se caractérise par l'idée de "faire de la politique autrement" et, selon Pierre Lascoumes, le principal référent de ces associations n'est pas la préservation de l'état de nature ou la lutte contre les atteintes aux milieux mais le besoin de participation démocratique.

Dans le courant de l'année 2001, l'Ademe a souhaité mieux connaître ces interlocuteurs privilégiés que sont les associations, et plus particulièrement leurs membres actifs. Dans cette optique, elle a lancé un appel d'offre fondé sur un projet qui se décomposait en deux phases :

- Une première phase quantitative à partir d'un questionnaire soumis par téléphone aux adhérents associatifs. L'objectif de cette phase est de recueillir des données en nombre sur les caractéristiques sociales de ces adhérents mais aussi sur leurs motivations, leur conception de l'environnement et de l'écologie, leurs actions en faveur de l'environnement, leur rapport au politique et au parti des Verts.

- Une seconde phase qualitative à base d'entretiens semi-directifs avec des membres actifs. L'objectif étant d'approfondir l'analyse sur les motivations, les trajectoires et parcours qui mènent les individus à adhérer à ce type d'association, leur positionnement dans des rapports de pouvoir, mais aussi de préciser les multiples tâches effectuées dans le cadre de l'action associative, les apports et les attentes vis-à-vis de l'association.

Les objectifs de l'étude globale se présentent en quatre points :

1. Déterminer quelles sont les fractions de la population qui prennent une part active à la vie sociale en adhérant aux associations du secteur environnement ; qui ressentent le besoin d'une autre forme de participation démocratique ? [Qui se trouve dans ces associations . . .](#)
2. Qui sont les éléments moteurs de ces instances, quelles sont leurs motivations et quels sont leurs atouts et handicaps pour se faire entendre ; quelle est leur position par rapport au pouvoir local, au pouvoir scientifique, aux réseaux . . . [à quelle place . . .](#)
3. Définir le niveau et la temporalité de l'engagement en fonction du profil social des adhérents (s'engage-t-on de la même façon selon le milieu social auquel on appartient, le milieu géographique, le type d'habitat, le type de quartier, selon qu'on est propriétaire ou locataire, la catégorie d'âge, le sexe) (par exemple, réfléchir sur la moindre implication des femmes, généralement expliquée par le manque de temps, avec l'hypothèse que l'explication se situe davantage en termes d'espace (public/privé) que de temps) . . . [pour quoi faire.](#)
. . .
4. Qu'est-ce que les adhérents apportent à l'association et qu'est-ce qu'ils en attendent (explicitement et implicitement) Comprendre la logique des acteurs par des approches spécifiques sur leurs représentations, leurs usages de l'espace urbain, leurs façons d'habiter la ville et leurs façons de consommer l'espace naturel. Outre la connaissance des parcours individuels des militants associatifs, étudier au nom de quoi les acteurs se mobilisent, de quelles valeurs, de quelles communautés d'intérêt, de quels principes identitaires, de quel « vivre ensemble », de quelles craintes face aux risques, devrait permettre de dégager des figures de l'engagement. . . [.et en tirer quoi ?](#)

Le présent rapport rend compte des résultats de la première phase et répond donc essentiellement aux deux premiers points. Le questionnaire proposé aux associations et aux adhérents a été élaboré par les sociologues du service économie de l'Ademe et la collecte des données a été réalisée par l'Institut Français de Démoscopie.

NOTE SUR LA METHODOLOGIE

1. UNIVERS ET BASE DE SONDAGE

L'univers est constitué des associations figurant dans le fichier du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) ou dans *L'annuaire des 1000 associations pour l'environnement*, édition 2001.

Un fichier a été constitué par fusion des deux fichiers ci-dessus, en supprimant :

- Les associations hors métropole
- Celles sans numéro de téléphone (probablement peu actives et difficiles à contacter pour la première phase de l'enquête)

Ce fichier, qui sert de base de sondage, comporte au total 1256 associations, dont le profil est donné par le tableau 1, première colonne.

2. SONDAGE AUPRES D'UN ECHANTILLON D'ASSOCIATIONS

Cette première enquête par sondage auprès d'un échantillon de 401 associations, a pour objet :

- de collecter des adresses d'adhérents
- de fournir les données nécessaires au contrôle et au redressement de l'échantillon d'adhérents.

Echantillon

L'enquête a été réalisée par téléphone auprès de 401 associations tirées aléatoirement dans la base de sondage.

La structure de l'échantillon interrogé est très semblable à celle de l'univers (tableau 1, deuxième colonne) avec une très légère sur-représentation des associations dont le siège est en Ile-de-France.

L'échantillon d'associations a été redressé sur les deux variables suivantes :

Localisation :

- Ile-de-France : 31 %
- Autres régions : 69 %

Ancienneté :

- Moins de 3 ans : 6.5 %
- 3 à 10ans : 26.0 %
- Plus de 10 ans : 67.5 %

Nous avons utilisé la donnée « ancienneté » recueillie lors de l'enquête, car la variable du fichier n'était pas suffisamment renseignée.

Tableau 1 : Univers des Associations

	TOTAL UNIVERS	ECHANTILLON INTERROGE
	1256	401
<u>Localisation</u>		
▪ Ile-de-France	30.9	33.1
▪ Reste métropole	69.1	66.9
<u>Zone d'activité</u>		
▪ Internationale	6.8	9.0
▪ Nationale	11.1	9.7
▪ Régionale	36.5	35.7
▪ Départementale	5.5	7.2
▪ Locale	6.4	8.5
▪ Non renseigné	33.7	29.9
<u>Ancienneté</u>		
▪ 1998 et après	2.3	2.5
▪ 1990-1997	9.2	11.5
▪ 1980-1989	9.5	13.5
▪ Avant 1980	13.9	16.7
▪ Non renseigné	65.0	55.9

3. SONDAGE AUPRES DES ADHERENTS D'ASSOCIATIONS

3.1 Plan de sondage

Le sondage est réalisé à partir des listes fournies par les associations, le tirage est de type aléatoire mais contrôlé en fonction du profil des adhérents déterminé à partir de l'enquête auprès des associations, en fonction du nombre d'adhérents déclaré.

Tableau 2 : Profil des adhérents

	%
Sexe	
▪ Homme	61
▪ Femme	39
Siège de l'association	
▪ Ile-de-France	67
▪ Autre région	33
Zone d'activité	
▪ Internationale	17
▪ Nationale	68
▪ Régionale	8
▪ Départementale, locale	7

Cette structure est utilisée pour le redressement de l'échantillon d'adhérents interrogés.

3.2 Enquête auprès des adhérents

Nous avons prévu d'interroger 600 adhérents à partir des listes fournies par les associations interrogées en première phase.

Etant donné le délai très court, toutes les associations n'ont pas renvoyé les listes en temps voulu, de sorte que nous n'avons pu interroger que 519 adhérents.

Pour le traitement, l'échantillon de 519 questionnaires adhérents a été redressé sur les critères **sexe** et **zone d'activité**.

1. Principales caractéristiques des associations contactées

1.1 Ancienneté des associations

L'échantillon d'associations interrogées a été redressé sur la variable « ancienneté », en fonction des caractéristiques de la base constituée par le fichier du MATE (mise à jour mars 2001) et *l'Annuaire des 1000 associations pour l'environnement* (édition deuxième trimestre 2001). Or, on peut considérer que ces deux fichiers, à des degrés variables, minimisent le poids des associations émergentes et des structures éphémères. En ce qui concerne *l'Annuaire des 1000 associations pour l'environnement*, le parti pris des rédacteurs (Association des Journalistes-écrivains pour la nature et l'Ecologie - JNE) a clairement été de prendre en considération les seules associations s'inscrivant dans le long terme et appelées à durer ; dans cette base, les structures créées dans l'optique d'une action ponctuelle et considérées comme éphémères ont délibérément été écartées.

L'étude porte donc en priorité sur les associations « durables », non par choix, mais en raison de la difficulté rencontrée pour identifier et quantifier ces associations naissantes ou très récentes, qui se caractérisent encore par un mouvement permanent d'apparition et de disparition.

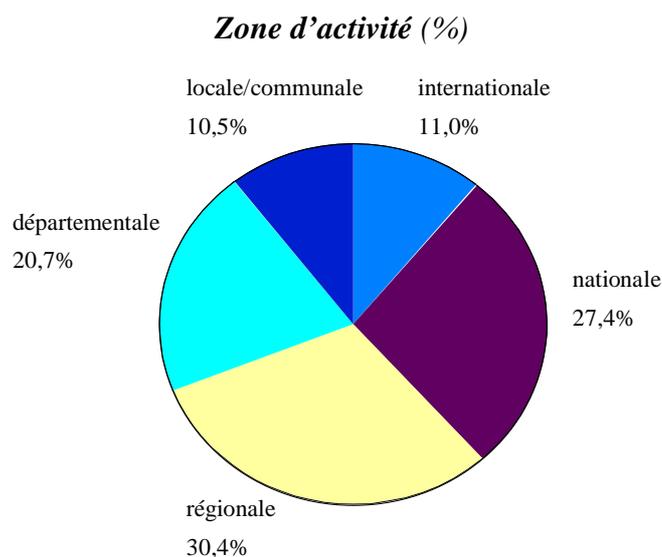
En conséquence, notre population compte plus de deux tiers d'associations de plus de 10 ans, un quart d'associations âgées de 3 à 10 ans, et 6% d'associations créées depuis moins de 3 ans.

Ancienneté des associations (effectifs et %)

	Effectifs	%	Cumul
< 1 an	1	0,3	0,2
1 à 3 ans	23	5,7	5,9
3 à 10 ans	99	24,7	30,6
> 10 ans	278	69,3	100
TOTAL	401	100	

1.2 Zone d'activité des associations

Une association sur deux a une assise régionale ou départementale ; un peu plus d'une sur quatre une assise nationale, et une sur dix une assise internationale ou au contraire très locale.



Mêmes lorsqu'elles sont issues de la contestation d'un équipement ou de la lutte contre une pollution locale, une dégradation du paysage ou une détérioration du cadre de vie, les associations environnementales se cantonnent rarement à ces problèmes ponctuels. Si c'est le cas, elles ont toutes les chances de disparaître avec le règlement ou la fin du litige. Mais dans la plupart des cas, les groupements suscités par un effet « Nimby » capitalisent des connaissances et une expertise sur un sujet, qui leur permettent d'investir d'autres causes environnementales moins ponctuelles ou de passer à une action d'éducation ou de formation à l'environnement.

Environ un tiers des associations sont déclarées d'utilité publique et, logiquement, cette qualité est un peu plus fréquente chez les associations de plus de 10 ans.

Enfin, plus d'une association sur deux adhère à une fédération, et cela d'autant plus qu'elle se trouve hors de l'Île de France, qu'elle est ancienne et qu'elle agit au niveau départemental ou régional. On retrouve là l'importance du fonctionnement en réseaux pour ces structures souvent difficiles à cerner.

1.3 Les missions

Près de la moitié des associations revendique un rôle de promotion, d'information ou d'éducation à l'environnement et à la nature. Cette fonction est généralement complétée par la définition d'un champ d'intervention spécifique qui permet de situer l'association.

- Pour un quart d'entre elles, il s'agit d'une mission de **connaissance et protection de la faune et de la flore** ; pour un autre quart d'une mission de **gestion et protection des milieux naturels et de l'environnement**. Ces deux familles de missions relèvent généralement des mêmes types d'associations, héritières des anciennes sociétés savantes, fondées sur une connaissance scientifique de la faune et de la flore. Ce sont souvent les associations les plus anciennes, avec celles qui ont pour mission la

valorisation des patrimoines et traditions sociales et culturelles liées à l'environnement et à la nature.

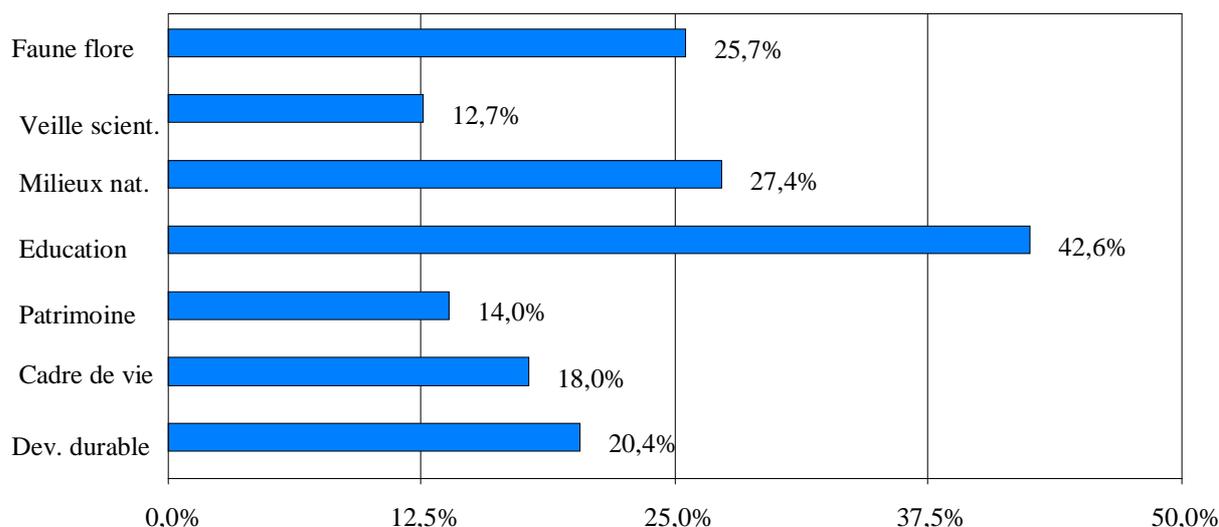
- Une association sur cinq intervient plutôt dans le cadre du **développement durable**. Il s'agit alors essentiellement des nouvelles associations qualifiées d' « écologistes » par André Micoud, qui voient dans la défense de l'environnement une nouvelle façon de dénoncer les problèmes globaux provoqués par la société industrielle.
- Les associations dont la mission relève de la **défense des habitants et de leur cadre de vie** sont moins nombreuses, plus récentes et plus souvent que les autres localisées en Ile de France.
- Les associations qui assurent une mission de **veille scientifique et d'expertise** ont rarement cette seule mission, et lorsque c'est le cas, il s'agit de petites associations très spécialisées. En revanche, elles remplissent souvent en complément un rôle d'éducation à l'environnement ou encore de connaissance et protection de la faune et de la flore. Ce sont alors des associations petites et moyennes, dont les effectifs oscillent entre 20 et 1200 adhérents. On peut noter que la mission de veille scientifique n'est quasiment jamais associée à celles de défense du cadre de vie et de valorisation des patrimoines et traditions liés à l'environnement.

Parmi les missions suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à votre champ d'intervention ? (deux réponses possibles) (effectifs et %)

	Effectifs	%	Cumul
Connaissance et protection de la faune ou de la flore	103	25,7	25,7
Veille scientifique et expertises	51	12,7	38,4
Gestion et protection des milieux naturels et de l'environnement	110	27,4	65,8
Promotion, information et éducation à l'environnement et à la nature	171	42,6	108,5
Valorisation des patrimoines et traditions sociales et culturelles liées à l'environnement et à la nature	56	14,0	122,4
Défense des habitants et de leur cadre de vie	72	18,0	140,4
Développement durable	82	20,4	160,8
TOTAL/ répondants	401	160,8	

Interrogés: 401 / Répondants: 401 / Réponses: 645

Principales missions des associations (%)



1.4 Nombre d'adhérents

Le nombre moyen d'adhérents est de 2400 avec une médiane autour de 150. L'écart important entre la moyenne et la médiane indique qu'une minorité d'associations très importantes tire la moyenne vers le haut alors que la moitié des associations recense finalement moins de 150 adhérents.

Seul un quart des associations compte plus de 500 adhérents et plus du quart en compte moins de 50. Les associations de taille petite, voire très petite (19 associations de moins de 10 adhérents), et moyenne sont donc largement majoritaires. Mais les grandes associations ont un tel poids, en nombre d'adhérents, qu'elles sont loin d'être négligeables ; elles constituent de véritables *lobbying* qui peuvent servir de relais à des associations plus locales et résistantes dans des situations de lutte contre de grands aménagements jugés « d'intérêt supérieur ». Ainsi, six associations recensent plus de 50 000 adhérents chacune, et parmi elles, deux dépassent les 90 000.

La distribution en fonction du nombre d'adhérents est la suivante :

	%
▪ Moins de 50 adhérents	28
▪ 50 à 99 adhérents	13
▪ 100 à 199 adhérents	15
▪ 200 à 499 adhérents	17
▪ 500 à 999 adhérents	8
▪ 1000 à 4999 adhérents	10
▪ 5000 et plus	9

Le nombre moyen d'adhérents varie fortement en fonction :

- de l'ancienneté : 3400 adhérents pour les associations ayant plus de 10 ans ;
- de la localisation : 5500 pour celle ayant leur siège en Ile-de-France, 1000 pour celles basées dans les autres régions ;
- de la zone d'activité : plus de 6000 pour les associations nationales, près de 3000 pour les internationales, et moins de 500 pour les associations régionales ou locales.

On rencontre des associations de toutes les tailles dans toutes les catégories de zone d'activité. Toutefois, les associations strictement locales ou communales n'ont jamais d'effectifs supérieurs à 1000 adhérents. En revanche, les associations internationales peuvent avoir des effectifs très réduits en raison de la spécificité de certaines associations qui regroupent un très petit nombre de spécialistes.

Les associations les plus riches en adhérents ne sont pas les structures internationales, qui comptent de 3 à 45 000 adhérents, mais les associations nationales dont les effectifs peuvent atteindre 93 000 adhérents.

Le bureau des associations comporte en moyenne 8 membres. Le nombre de membres de bureau est généralement proportionnel à la taille de l'association : plus elle est grande, plus le bureau s'enrichit d'autres personnes que les traditionnels président, secrétaire, trésorier.

1.5 Répartition des adhérents par sexe

L'enquête auprès des associations fournit une estimation de la représentativité par sexe des adhérents :

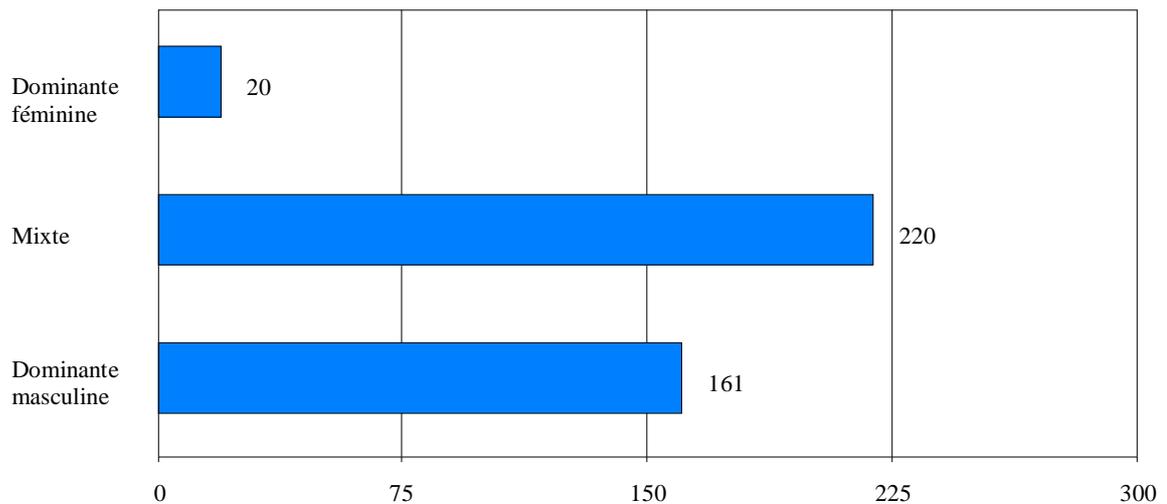
- 61 % d'hommes
- 39 % de femmes

Elle confirme une prédominance masculine déjà repérée dans d'autres études.

Si l'on considère comme majoritairement masculines les associations qui comptent dans leurs rangs au moins 65% d'hommes, majoritairement féminines celles qui comptent au moins 65% de femmes et mixtes celles qui comptent entre 35 et 65% d'hommes et de femmes, on obtient la répartition suivante :

- majoritairement masculines (≥ 65 % hommes) 40 %
- mixtes 54 %
- majoritairement féminines (≥ 65 % femmes) 6 %

Niveau de mixité des associations environnementales (effectifs)



- Les associations à **dominante féminine**, tout en restant minoritaires, sont un peu plus nombreuses en Ile-de-France, parmi les associations les plus jeunes et parmi les associations locales ou au contraire internationales.
- Les associations les **plus fortement masculines** sont celles qui relèvent des anciennes sociétés savantes et qui ont pour missions la connaissance et la protection de la faune et de la flore ou la gestion et la protection des milieux naturels et de l'environnement ; ainsi que les associations de veille scientifique et d'expertise.
- Les **associations mixtes** se recrutent surtout parmi celles qui adoptent des missions de promotion, information et éducation à l'environnement et à la nature, ainsi que les associations plus récentes de promotion du développement durable. On retrouve dans ces résultats les rôles traditionnellement associés aux hommes (expertise scientifique et technique) et aux femmes (fonctions d'éducation et de formation). On peut toutefois déceler une amorce d'évolution puisque les associations les plus récentes semblent ouvrir un peu plus largement leurs portes aux femmes et sont plus représentées parmi les associations mixtes.

2- Qui sont les adhérents de ces associations ?

2.1 Profil type

Les données recueillies lors de l'enquête permettent de dresser un profil type de l'adhérent associatif du secteur environnement. Il s'agit d'un homme de 48 ans, vivant en couple et sans enfant, propriétaire de la maison avec jardin qu'il habite depuis plus de dix ans, dans un bourg ou un village hors de l'Île de France. Son cadre de vie se présente sous un jour plutôt villageois, dominé par des paysages naturels, des espaces verts résidentiels et, dans une moindre mesure, des maisons individuelles. En tout état de cause, un personnage en contact direct avec la nature, qu'elle soit sauvage ou domestiquée, mais qui n'est pas un rural pour autant ; un périurbain implanté de longue date dans son environnement. Cet adhérent type est également cadre supérieur ou profession intellectuelle à temps plein et en CDI, dans un établissement de moins de 50 salariés du secteur privé des services. Titulaire d'un diplôme de 2ème ou 3ème cycle en sciences, son ménage (deux personnes) dispose de revenus mensuels compris entre 15000 et 25000F (2287 et 3811 euros) nets.

L'association à laquelle il adhère depuis plus de trois ans (souvent plus de dix ans) et à laquelle il verse une cotisation annuelle comprise entre 100 et 200F (15.24 et 30.48 euros) s'inscrit dans une zone d'activité locale ou régionale et développe des missions axées sur la lutte pour la préservation des milieux naturels.

Ce profil type offre une première image de l'adhérent associatif qui a le mérite d'être simple et claire. Une analyse plus approfondie des résultats permet toutefois de dégager d'autres enseignements, de nuances et préciser ce portrait. Elle permettra enfin de distinguer entre la structure des adhérents et la propension à adhérer de certaines catégories de population.

2.2 données démographiques

Les adhérents des associations du secteur environnement sont majoritairement des hommes. La proportion est environ de deux tiers d'hommes pour un tiers de femmes alors que la population française est constituée de près de 53% de femmes et la population des adhérents associatifs, tous champs confondus, compte encore 45% de femmes. Nous détaillerons un peu plus loin les spécificités des hommes et des femmes qui s'engagent dans le mouvement associatif environnemental en termes de profil social, mais aussi de perception de la notion d'environnement et d'engagement.

Sexe des adhérents (effectifs et %)

	Effectifs	%
Hommes	342	65,9
Femmes	177	34,1
TOTAL	519	100

On peut d'ores et déjà proposer une explication historique à cette prédominance masculine. Les associations les plus nombreuses, qui sont aussi les plus anciennes et les plus riches en adhérents, sont les descendantes des anciennes sociétés savantes issues des milieux scientifiques et naturalistes du 19^{ème} siècle. Or ces milieux naturalistes sont traditionnellement peu féminisés car très techniques.

En termes de structures familiales, les adhérents sont majoritairement des personnes seules et des couples sans enfant. Mais si les couples sans enfants sont nettement sur-représentés par rapport à leur place dans la population totale (37.2% contre 25%), les personnes seules sans enfant sont au contraire moins nombreuses parmi les adhérents que leur part dans la population pourrait le laisser penser (22.3% contre 31%). C'est que dans la population des adhérents les personnes seules se concentrent dans les classes d'âge jeunes, avant 35 ans, alors que plus de la moitié des personnes qui vivent seules dans la population totale ont plus de 60 ans. En outre, parmi les adhérents, un homme sur cinq déclare vivre seul quand c'est le cas de plus d'une femme sur trois.

Notons aussi que le nombre moyen de personnes par foyer est ici légèrement supérieur à celui de la population française au dernier recensement: 2.51 contre 2.4. En effet, les couples avec enfants sont proportionnellement plus nombreux dans la population des adhérents que dans la population totale.

Structure des ménages (effectifs, % et comparaison avec les Français)

Type de ménage	Effectifs	Pourcentages	Population totale
Personnes seules sans enfant	116	22.3	31.0
Personnes seules + 1 enfant	6	1.2	
Personnes seules + 2 enfants	9	1.7	
Personnes seules + 3 enfants ou plus	3	0.6	
<i>Total personnes seules avec enfant(s)</i>	<i>18</i>	<i>3.5</i>	<i>7.0</i>
Couples sans enfant	192	37.0	25.0
Couples + 1 enfant	70	13.5	
Couples + 2 enfants	85	16.4	
Couples + 3 enfants ou plus	38	7.3	
<i>Total couples avec enfant(s)</i>	<i>193</i>	<i>37.2</i>	<i>32.0</i>
TOTAL	519	100	

Ainsi, la présence d'enfants au foyer ne semble pas constituer un frein à l'adhésion associative dans ce secteur ; bien au contraire. En revanche le fait de

vivre seul est un obstacle significatif à l'engagement ; d'autant plus que l'on avance en âge. Les personnes âgées vivant seules ont une propension à adhérer particulièrement faible.

Les adhérents interrogés sont âgés de 18 à 88 ans. La dispersion des âges est remarquablement régulière à partir de 25 ans; aucune classe d'âge n'apparaît significativement sous représentée ou prépondérante.

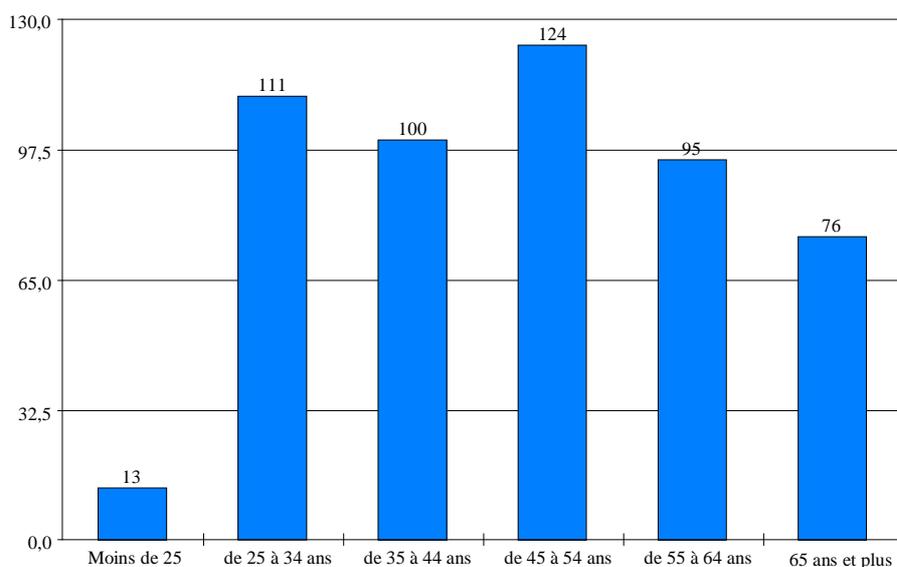
Un quart des adhérents a moins de 35 ans et la moitié a moins de 47 ans. Notons que 47 ans est à la fois l'âge médian et l'âge moyen. Il s'agit toutefois d'une population un peu plus âgée que la population nationale, puisque 25% des adhérents ont plus de 60 ans, ce qui n'est le cas que de 20% de la population française.

C'est dans la classe d'âge 45-55 ans que les adhérents sont les plus nombreux ; à une période du cycle de vie où les enfants sont à la fois un sujet de motivation et suffisamment autonomes pour permettre d'envisager un réel engagement. Au-delà de cette tranche d'âge, les adhésions restent nombreuses, mais souvent anciennes.

Age des adhérents (effectifs et %)

	Effectifs	%	Cumul
Moins de 25 ans	13	2,5	2,5
de 25 à 34 ans	111	21,4	23,9
de 35 à 44 ans	100	19,3	43,2
de 45 à 54 ans	124	23,9	67,1
de 55 à 64 ans	95	18,3	85,4
65 ans et plus	76	14,6	100
<i>TOTAL</i>	<i>519</i>	<i>100</i>	

Structure par âge (effectifs)



Si l'on reprend les classes d'âge retenues par le Crédoc pour analyser la structure par âge des adhérents associatifs tous champs confondus, on constate que les moins de 25 ans sont les grands absents des associations de nature et d'environnement. Cela n'a rien d'étonnant lorsqu'on sait que dans l'ensemble des structures, les plus jeunes se concentrent dans les associations sportives et les associations de jeunes et d'étudiants. Il est clair que le recrutement des associations environnementales se fait essentiellement après 25, voire 30 ans. Mais pour ce qui est des autres classes d'âge, la distribution y apparaît plus régulière que pour l'ensemble. Une étude plus fine, croisant l'âge de la première adhésion et la longévité de l'engagement dans ce secteur, permettrait d'appréhender le niveau de renouvellement du tissu associatif environnemental.

Age des adhérents dans le secteur associatif (% , comparaison)

	% adhérents secteur environnement	% adhérents associatifs Credoc
Moins de 25 ans	2,5	13.0
de 25 à 39 ans	28,3	26.1
de 40 à 49 ans	24,1	17.9
de 50 à 59 ans	20,4	14.5
60 ans et plus	24,7	28.6
TOTAL	100	100

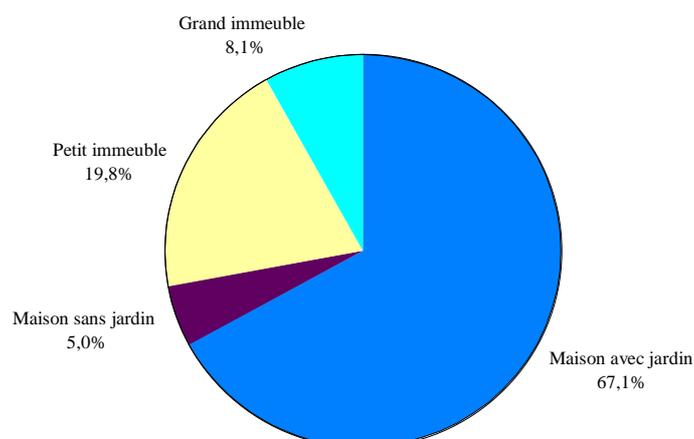
2. 3 Un cadre de vie plutôt verdoyant

Plus des deux tiers des adhérents vivent dans une maison, rarement sans jardin, et les résidents en immeubles sont deux fois sur trois logés dans de petits immeubles. En définitive, deux adhérents sur trois disposent d'un jardin privé qui leur procure un contact direct avec la nature ; un cadre de vie privilégié qu'ils souhaitent préserver.

Type de logement (effectifs et %)

	Effectifs	%	Cumul
Maison avec jardin	348	67,1	67,1
Maison sans jardin	26	5	72,1
Petit immeuble	103	19,8	91,9
Grand immeuble	42	8.1	100
TOTAL	519	100	

Type de logement (%)



Les habitants de maisons avec jardin sont proportionnellement plus souvent propriétaires et un peu plus souvent des hommes. Leur nombre augmente avec le nombre d'enfants et avec l'éloignement des grands centres urbains, et plus particulièrement de l'Île de France. Ils sont beaucoup plus nombreux à y vivre depuis plus de 10 ans, tandis que les résidents les plus récents sont sur-représentés dans les habitats collectifs.

Les adhérents qui logent en immeuble sont parfois dans une situation transitoire vers l'acquisition ou la location d'une maison. Mais ce sont surtout les citadins qui vivent dans le centre de grandes villes et dans des villes moyennes, et qui occupent leur logement depuis peu de temps. On peut penser que leur adhésion répond alors à un besoin de se rapprocher d'une nature absente de leur cadre de vie immédiat ou au contraire de défendre l'identité « historique » de leur quartier et par là même d'établir leur appartenance à ce nouveau lieu de vie.

Les propriétaires sont sur-représentés parmi les adhérents associatifs. Près de 68% d'entre eux sont propriétaires alors que cette proportion est de 55% dans la population totale. L'engagement dans une association environnementale apparaît bien corrélé à une implantation spatiale assurée et inscrite dans le temps qui se manifeste par la propriété et un établissement local vieux de plus de dix ans.

Statut d'habitation (effectifs et %)

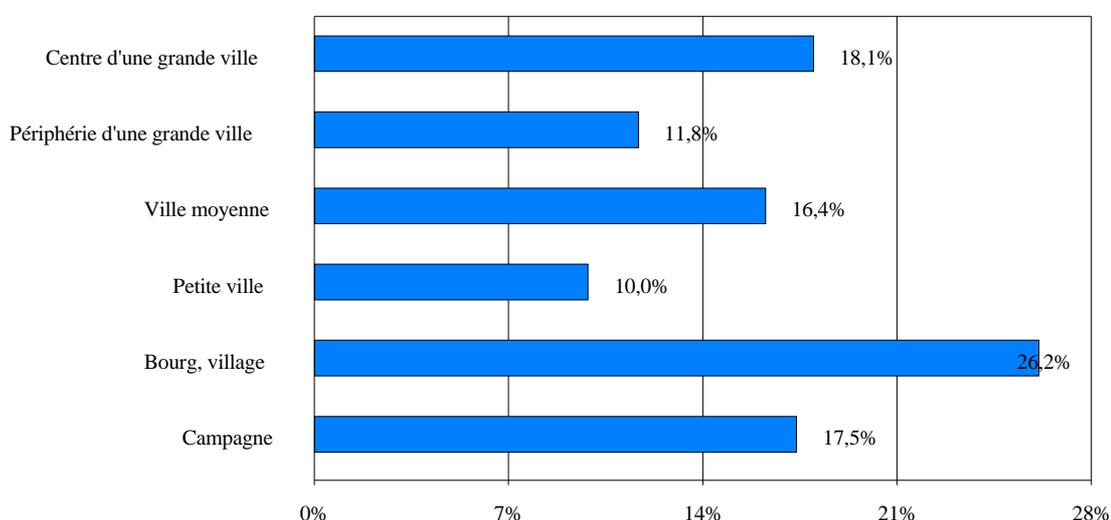
	Effectifs	%	Cumul
Propriétaire	346	67,7	67,7
Locataire	165	32,3	100
Logé à titre gratuit	0	0	100
TOTAL	511	100	

Logiquement, près de la moitié des enquêtés habitent dans un bourg, un village ou à la campagne. A quelques exceptions près, il ne s'agit toutefois pas de

ruraux au sens propre du terme. Ce sont plutôt des néo-ruraux, ménages aisés venus s'installer en grande périphérie des centres urbains et qui sont particulièrement attentifs à ce que les nuisances qu'ils ont fuies avec la ville ne les rattrapent pas.

Lieu de vie (effectifs et %)

	Effectifs	%	Cumul
Centre d'une grande ville	94	18,1	18,1
Périphérie d'une grande ville	61	11,8	29,9
Ville moyenne	85	16,4	46,2
Petite ville	52	10	56,3
Bourg, village	136	26,2	82,5
Campagne	91	17,5	100
TOTAL	519	100	



Nous l'avons déjà évoqué, les adhérents du secteur associatif environnemental sont souvent implantés de longue date sur leur lieu de vie : 57% d'entre eux vivent depuis plus de dix ans dans leur localité actuelle, et parmi eux, 10% y ont toujours vécu. L'ancienneté dans la ville peut donc sembler être un facteur d'adhésion, mais il faut distinguer ici entre le fait de prendre une nouvelle adhésion et le fait d'être adhérent. Il est clair que les résidents anciens sont plus souvent adhérents que les récents, mais ils ne constituent pas forcément un vivier pour de nouvelles adhésions ou de nouvelles créations d'associations. Les établis de longue date sont souvent aussi de « vieux » adhérents. On peut, au contraire, faire l'hypothèse que les nouvelles adhésions se concentrent dans les premières années de l'établissement, excepté dans les cas particuliers de contestation de projets d'infrastructures. Une étude plus approfondie, fondée sur des entretiens qualitatifs, permettrait de discerner dans quelle mesure cet engagement participe de la construction d'une appartenance locale pour des personnes de plus en plus rarement originaires de leur lieu de vie, qui trouveraient là un moyen d'asseoir une légitimité d'autant plus difficile à établir qu'on se situe en milieu rural ou néo-rural.

Ancienneté dans le lieu de vie (effectifs et %)

	Effectifs	%	Cumul
moins d'un an	42	8,1	8,1
1 à 10 ans	181	34,9	43
plus de 10 ans	249	48	90,9
Toujours, depuis l'enfance	47	9,1	100
TOTAL	<i>519</i>	<i>100</i>	<i>0</i>

Nous avons cherché à appréhender le cadre de vie de nos adhérents de façon un peu plus précise à travers une question sur les paysages et éléments divers visibles depuis les fenêtres de leur logement. Les réponses à cette question ouverte ont été recodées *a posteriori* et regroupées en dix catégories. Elles viennent confirmer le caractère plutôt ouvert et verdoyant de leur cadre de vie.

Quand vous regardez par les fenêtres de votre logement, que voyez-vous ?

	Effectifs	% sur répondants	% sur réponses
Immeubles, cour	111	21,5	9,3
Monuments, clocher,	11	2,1	0,9
Rue, voitures	113	21,9	9,4
Maisons individuelles	132	25,5	11
Vue panoramique, toits, ciel	74	14,3	6,2
Usines, gare, antennes	29	5,6	2,4
Espaces verts résidentiels	330	63,9	27,6
Nature (champs, forêt, animaux...)	318	61,5	26,6
Cours d'eau, mer	51	9,9	4,3
Autre chose	28	5,4	2,3
TOTAL / répondants	<i>518</i>	<i>231.1</i>	<i>100</i>

Interrogés: 519 / Répondants: 518 / Réponses: 1197. Dans le cas des pourcentages calculés sur la base des répondants, le total est supérieur à 100 car les enquêtés pouvaient donner jusqu'à cinq éléments de réponse.

Les espaces verts, naturels ou domestiqués, prédominent dans les réponses citées. En matière de bâtiments, les maisons individuelles et pavillons prennent le pas sur les immeubles de toutes tailles.

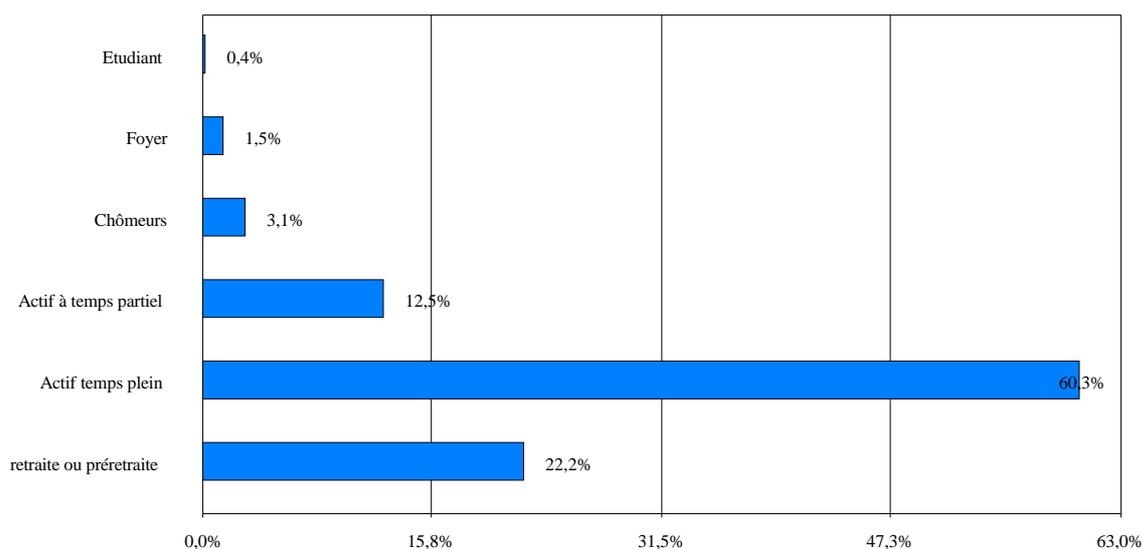
Ces réponses entérinent les informations recueillies jusque là : les adhérents des associations environnementales bénéficient d'un cadre de vie souvent satisfaisant, voire privilégié. On peut émettre l'hypothèse que ce type d'engagement, à l'image de celui en faveur des associations culturelles, n'est susceptible d'émerger que lorsqu'on a atteint un certain degré d'affranchissement de la nécessité.

2. 4 Des actifs et des retraités souvent experts

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, un statut qui permet de disposer de plus de temps ne favorise pas l'engagement associatif. Les étudiants, les personnes au foyer et les chômeurs sont très peu nombreux. Les actifs à temps partiels ne sont pas sur-représentés par rapport à leur place dans la société française, (de l'ordre de 17% des actifs occupés). Enfin, si les retraités sont nombreux, ils ne le sont pas davantage que dans la société, et même plutôt moins. Les plus enclins à adhérer sont donc les actifs et principalement les actifs à temps plein. Ces derniers ne disposent pas nécessairement de beaucoup de temps, mais ils détiennent une des clefs du fonctionnement associatif : une insertion sociale qui les place au cœur de réseaux. Or, plusieurs recherches ont montré à quel point ces réseaux étaient mobilisés par les associations du secteur environnement.

Activité (effectifs et %)

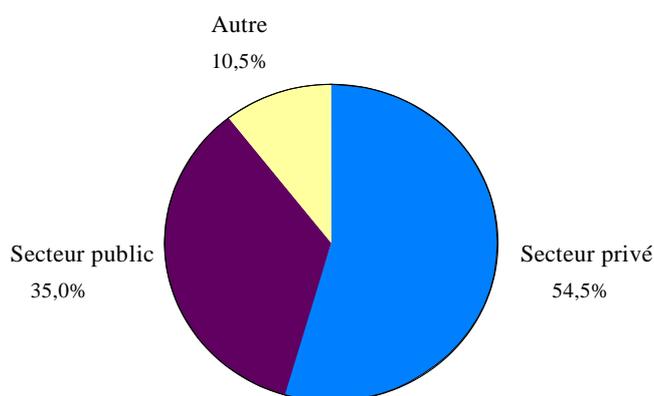
	Effectifs	%
Etudiant	2	0,4
Foyer	8	1,5
Chômeurs	16	3,1
Actif à temps partiel	65	12,5
Actif temps plein	313	60,3
retraite ou préretraite	115	22,2
TOTAL	519	100



Ces actifs se rencontrent davantage dans le secteur privé que dans le secteur public, mais si l'on se réfère au poids respectif de ces deux secteurs dans la société française, on constate que les adhérents associatifs sont plus que la moyenne des français employés dans le secteur public (35% contre 22%). Le poids du secteur public est ici relativement fort. La place des enseignants parmi les adhérents peut en expliquer une part.

On peut aussi faire l'hypothèse qu'une certaine conception du service public, qui caractérise un certain nombre d'employés de l'Etat et des collectivités, incite davantage à s'engager pour la défense de ce qui peut être considéré comme un bien commun.

Secteur d'activité (%)



En examinant le statut d'emploi des adhérents, dans le privé comme dans le public, on retrouve l'idée d'une stabilité, d'une insertion sociale réussie qui favoriserait l'engagement associatif : dans un secteur comme dans l'autre, les contrats à durée indéterminée sont très nettement majoritaires. En outre, dans le secteur privé, les contrats CDD et contrats aidés sont surtout le fait des salariés de ces associations.

Statut dans l'emploi (effectifs et %)

Secteur privé	Effectifs	%	Secteur public	Effectifs	%	% total
Indépendant	65	19,6				12.7
Salarié en CDI	229	69	Salarié CDI, titulaire	152	84,4	74.4
Salarié en CDD, intérimaire	28	8,4	Contractuel	17	9,4	
			Vacataire	3	1,7	3.5
Stagiaire, contrat aidé	10	3	Contrat aidé	8	4,4	
TOTAL	332	100	TOTAL	180	100	100

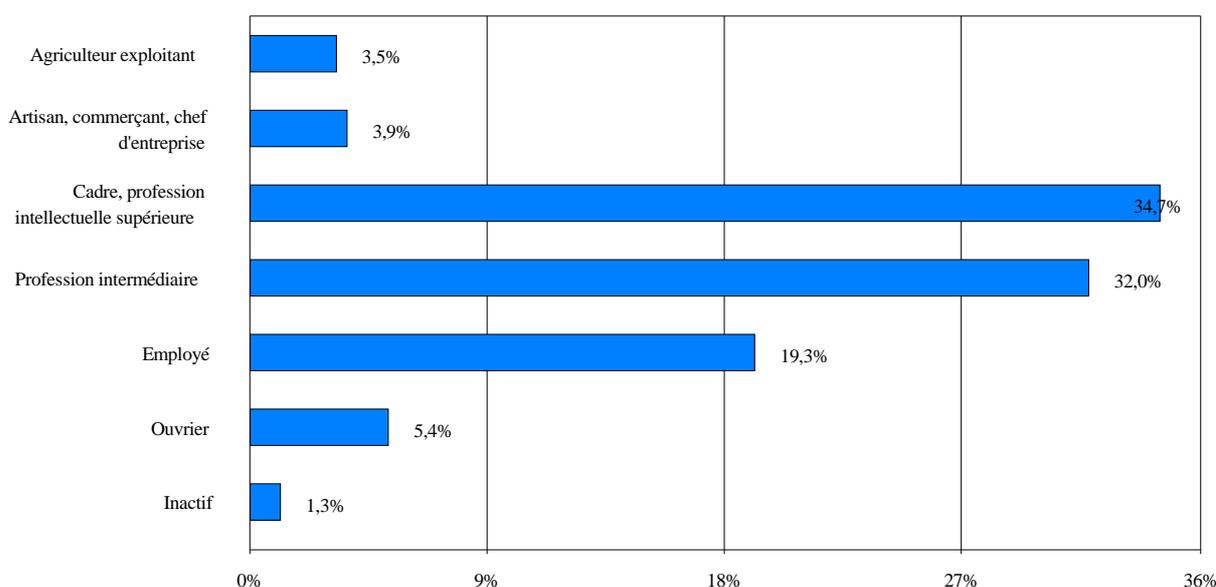
Les indépendants sont relativement nombreux, il s'agit essentiellement d'agriculteurs et de professionnels de santé. Les artisans et les commerçants sont beaucoup plus discrets, et les chefs d'entreprise sont quasiment absents de notre population.

Le secteur tertiaire apparaît ici prépondérant, et cette prépondérance est d'autant plus marquée qu'il s'agit d'un secteur majoritairement féminin et que nous avons ici une population en majorité masculine.

Dans l'ensemble de la population, les deux catégories qui comptent les effectifs les plus lourds sont les employés et les ouvriers. Ils totalisent près de 60% des actifs. La répartition de notre population d'adhérents apparaît très différente de cette réalité sociale. Les deux catégories sociales les plus représentées sont, respectivement les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires. Elles totalisent dans ce cas plus des deux tiers des adhérents (66,7%) alors que leur part dans la société n'est que de la moitié. En troisième position viennent les employés, mais dans une proportion bien moindre que leur place dans la société le laisserait penser. Les ouvriers sont les grands absents de cette population tandis que les agriculteurs y sont légèrement sur-représentés. La comparaison avec l'étude du Crédoc *sur la vie associative des français* est ici plus délicate car dans cette dernière les retraités constituent une catégorie à part entière tandis que nous les avons redistribués dans leur ancienne catégorie socioprofessionnelle. Notons tout de même que la part des inactifs dans les associations environnementales est particulièrement faible au regard de ce qu'elle est dans le monde associatif.

Catégorie socioprofessionnelle (effectifs et %)

	Effectifs	%
Agriculteur exploitant	18	3,5
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	20	3,9
Cadre, profession intellectuelle supérieure	180	34,7
Profession intermédiaire	166	32
Employé	100	19,3
Ouvrier	28	5,4
Inactif	7	1,3
TOTAL	519	100



Si l'on précise cette analyse en considérant le secteur d'activité et la profession exacte des enquêtés, plusieurs remarques s'imposent.

D'une part, les services occupent une place prépondérante dans notre effectif ; d'autant plus qu'il s'agit d'un secteur d'activité à dominante féminine et que nous sommes là sur une population à dominante masculine.

D'autre part les enseignants sont très présents dans ces associations, à tous les niveaux d'enseignement ; de l'instituteur en maternelle au maître de conférences, avec une prédominance des matières scientifiques pour les enseignants du secondaire et du supérieur.

Enfin, quel que soit le niveau social où l'on se place, des ouvriers (rares) aux cadres supérieurs, on trouve dans chaque catégorie des professions en lien plus ou moins direct avec l'environnement, hors ou dans l'association :

- Chez les ouvriers : agents de valorisation des espaces naturels, forestiers, berger, technicien en environnement ou en énergies renouvelables.
- Chez les employés : éducateurs en environnement, animateurs, agents de développement dans l'association et, moins directement, agents administratifs de l'association.
- Chez les artisans commerçants : pédicure bovin, photographe animalier, illustrateur de nature, propriétaire de parc géologique. En outre, dans cette catégorie, on note une présence forte d'activités liées à la création artistique (céramiste-lithographe, illustrateurs, photographes, éditeur de livres d'art, ébéniste).
- Chez les professions intermédiaires : éco-conseillers, éducateurs à l'environnement, chargés de mission en environnement et responsables à divers degrés d'un axe de l'association, sans compter les directeurs adjoints de ces associations.
- Enfin, chez les cadres : chargés d'étude ou de mission en environnement, ingénieurs en environnement avec des spécialités variées, biologistes et autres scientifiques mais aussi directeurs d'association et, plus indirectement encore (mais le lien existe bel et bien) architectes, avocat, pharmacien et médecins.

Nous verrons plus loin que l'importance de ces champs d'activité explique une part non négligeable des adhésions.

Secteur d'activité (effectifs et %)

	Effectifs	%
Agriculture	38	7,4
Industrie	45	8,8
Artisanat	8	1,6
Bâtiment, travaux publics	12	2,3
Commerce	8	1,6
Transports	9	1,8
Enseignement	98	19,1
Santé	25	4,9
Administration, services	55	10,7
Banques, assurances	5	1
Services divers	209	40,8
TOTAL	512	100

Près de la moitié des adhérents travaillent dans des structures de moins de 10 salariés, les deux tiers dans des structures de moins de 50 salariés. Les 20% employés dans un établissement de plus de 200 salariés sont principalement des cadres et professions intellectuelles supérieures du secteur public.

Taille de l'établissement d'activité (effectifs et %)

	Effectifs	%	Cumul
0 à 4	137	26,8	26,8
5 à 9	84	16,4	43,2
10 à 49	102	19,9	63,1
50 à 199	66	12,9	76
200 à 999	50	9,8	85,7
1000 et +	63	12,3	98
Ne sait pas	10	2	100
TOTAL	512	100	0

Le niveau d'étude de nos enquêtés concorde bien avec les caractéristiques socioprofessionnelles que nous venons d'évoquer : un niveau extrêmement élevé et très scientifique.

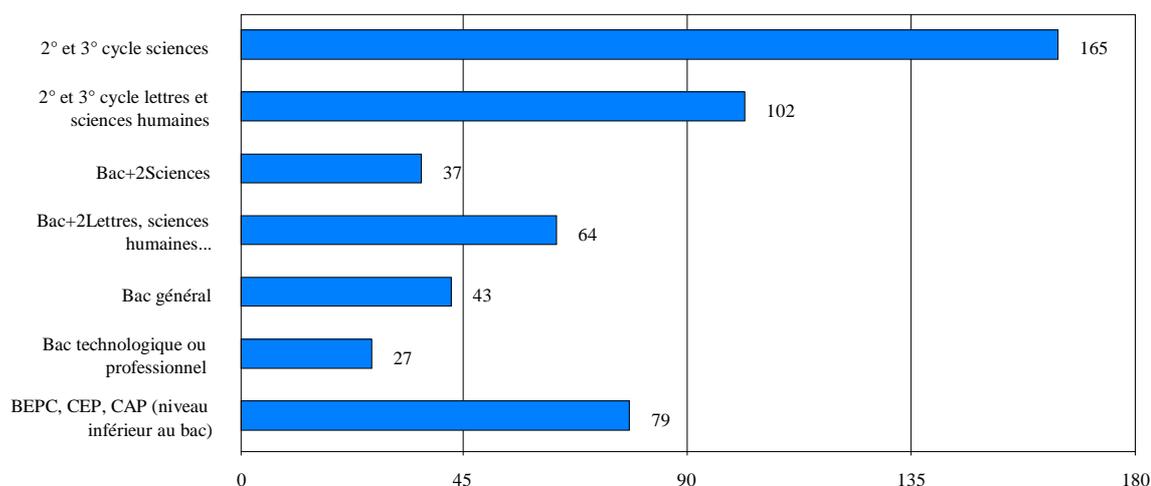
Plus de la moitié de notre population dispose d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle, alors que c'est à peine le cas de 16 % de la population française. Les titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 ou supérieur représentent près des trois quarts de notre population. Cette caractéristique est remarquable lorsqu'on considère que les trois quarts de la population totale ont au contraire un niveau de diplôme inférieur au bac, que cette proportion augmente avec l'âge et que notre population est sensiblement plus âgée que la moyenne. Les adhérents associatifs du secteur environnement se distinguent donc par un niveau de diplôme très supérieur à la moyenne de leurs concitoyens. Cette supériorité se retrouve, dans une moindre mesure, face à l'ensemble des adhérents associatifs. Sensiblement plus diplômée que l'ensemble des français, la population totale des adhérents apparaît nettement moins diplômée que celle des adhérents associatifs.

En outre, 39% des diplômés du supérieur le sont dans une discipline scientifique pour 32% dans les domaines des lettres ou des sciences humaines. Cette domination scientifique distingue encore très nettement notre population d'adhérents de la population totale.

Niveau d'études (effectifs et %, comparaison avec l'ensemble des adhérents associatifs)

	Effectifs	%	Cumul	Total adh. associatifs
2° et 3° cycles sciences	165	31,9	31,9	} 22.4
2° et 3° cycles lettres et sciences humaines	102	19,7	51,6	
Bac+2Sciences	37	7,2	58,8	} 13.8
Bac+2Lettres, sciences humaines...	64	12,4	71,2	
Bac général	43	8,3	79,5	} 20.5
Bac technologique ou professionnel	27	5,2	84,7	
BEPC, CEP, CAP (niveau inférieur au bac)	79	15,3	100	42.6
TOTAL	517	100		

Niveau d'études (effectifs)



Avec un tel niveau de diplôme et de spécialisation, on pourra s'étonner que le niveau de revenus des ménages de nos adhérents soit majoritairement compris entre 15 000 et 25 000F (2287 et 3811 euros). Le poids du secteur public et de l'enseignement dans l'emploi des adhérents associatifs n'y est certainement pas étranger.

Niveau de revenus (effectifs et %)

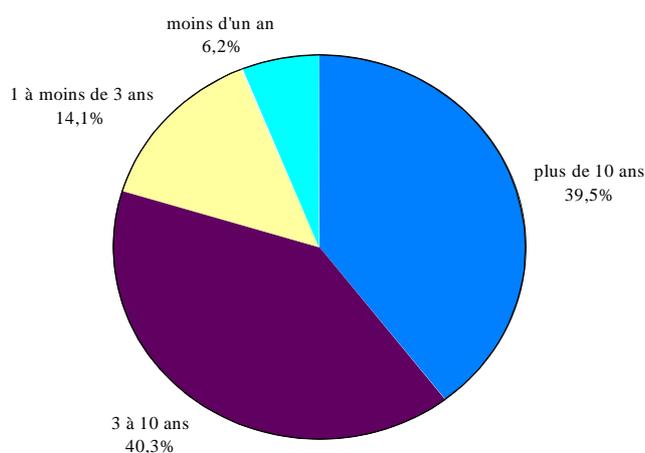
	Effectifs	%
Inférieur à 6000F	24	4,6
Compris entre 6000 et 15000F	188	36,2
Compris entre 15000 et 25000F	218	42,0
Supérieurs à 25000F	69	13,3
Non réponse	20	3,9
TOTAL	519	100

2.5 Une adhésion durable

Nous l'avons évoqué plus haut, les adhérents les plus âgés ont souvent intégré l'association depuis de nombreuses années, quand ils n'en sont pas eux-mêmes les fondateurs. Ainsi, 40% des adhérents se sont engagés dans l'association voilà plus de 10 ans et 40 % supplémentaires depuis au moins trois ans. A la lumière de ces résultats, on peut se demander si notre enquête a réussi à toucher les nouveaux adhérents, mais on peut aussi se poser la question, récurrente, du renouvellement des membres de ces associations. Il est clair que la moyenne d'âge reste relativement élevée, et étroitement liée à l'ancienneté dans l'association. Précisons qu'il s'agit aux trois quarts d'associations situées hors de l'île de France et dont la zone d'activité reste souvent locale, tout au plus régionale.

Ancienneté dans l'association (effectifs et %)

	Effectifs	%	Cumul
plus de 10 ans	205	39,5	39,5
3 à 10 ans	209	40,3	79,8
1 à moins de 3 ans	73	14,1	93,8
moins d'un an	32	6,2	100
TOTAL	519	100	

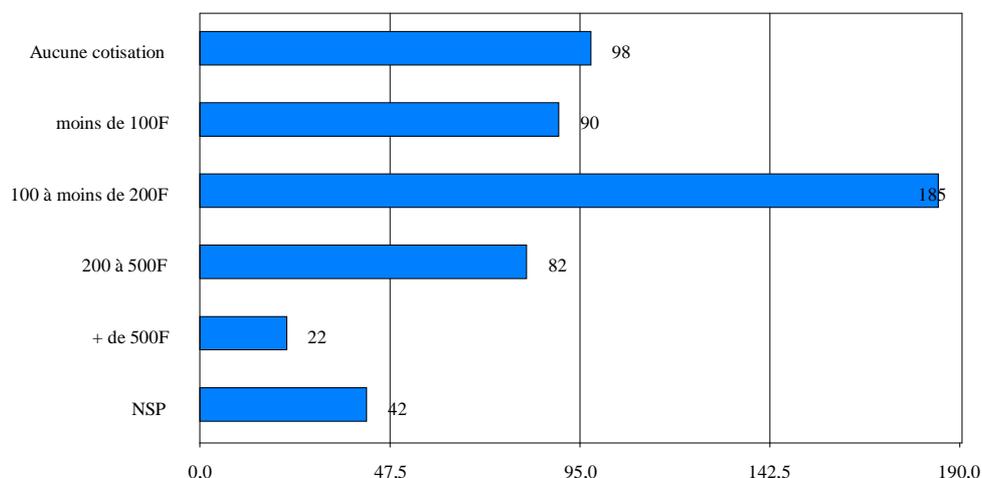


L'engagement financier dans l'association a été appréhendé par la seule cotisation versée chaque année. Il paraît très raisonnable si l'on considère que près des trois quarts des adhérents versent au plus 200F par an à leur association. Reste que les dépenses liées à cet engagement ne peuvent généralement pas être réduites à la cotisation. Entre les dons, les achats de matériel, les photocopies et fournitures de toutes sortes, les montants peuvent croître rapidement. Seuls des entretiens plus approfondis permettraient sans doute de proposer un ordre de grandeur plus proche de la réalité des dépenses affectées à l'association.

Cotisation (effectifs et %)

	Effectifs	%	Cumul
Aucune	98	18,9	18,9
moins de 100F	90	17,3	36,2
100 à moins de 200F	185	35,6	71,8
200 à 500F	82	15,8	87,6
+ de 500F	22	4,2	91,8
NSP	42	8,1	100
TOTAL	519	100	

Cotisation (effectifs)



2. 6 Les différences hommes femmes

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes dans les associations du secteur environnement. Elles sont aussi un peu différentes socialement de leurs collègues masculins.

Elles apparaissent comme les éléments moteurs du rajeunissement des associations de nature et d'environnement. 31% des adhérentes ont moins de 35 ans alors que les adhérents de cette tranche d'âge ne sont que 20%. A l'autre extrémité du cycle de vie, près de 20% des adhérents ont au moins 65 ans tandis que seules 7% des adhérentes ont atteint cette catégorie d'âge. Une différence qui prend tout son sens lorsqu'on considère que les femmes sont d'autant plus nombreuses dans la population totale qu'on avance en âge. Au contraire, chez les adhérents l'avancée en âge s'accompagne d'une augmentation de la part des hommes et d'une diminution de celle des femmes. Ainsi, 85% des adhérents de 65 ans et plus sont des hommes ; ils ne sont plus que 68% dans la tranche d'âge 35-45 ans, et l'on parvient presque à la mixité (54% d'hommes pour 46% de femmes) pour les moins de 25 ans, il est vrai peu nombreux. Conséquence de cette relative jeunesse, les adhérentes sont plus souvent seules sans enfants que les hommes.

Age par sexe (%)

	Hommes	Femmes	TOTAL
Moins de 25 ans	2,0	3,4	2,5
de 25 à moins de 35 ans	18,1	27,7	21,4
de 35 à moins de 45 ans	19,9	18,1	19,3
de 45 à moins de 55 ans	22,5	26,6	23,9
de 55 à moins de 65 ans	18,7	17,5	18,3
65 ans et plus	18,7	6,8	14,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0

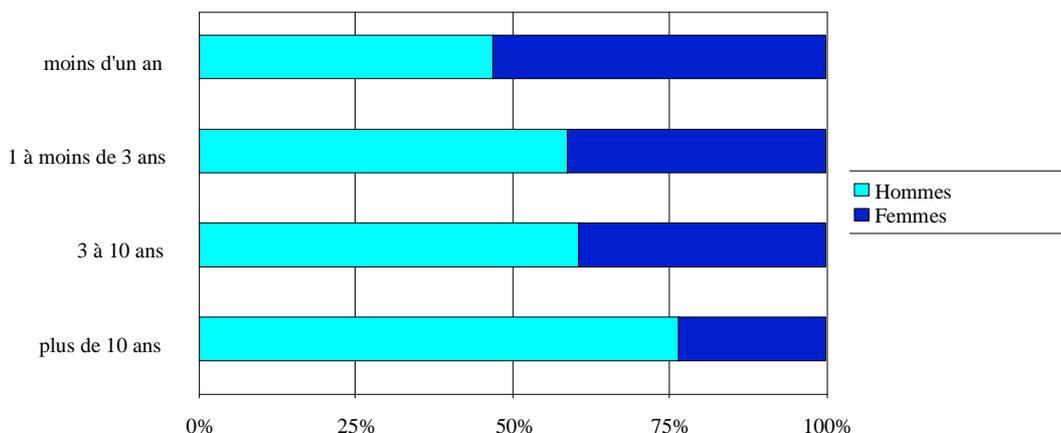
Khi²=17,9 ddl=5 p=0,003 (Val. théoriques < 5 = 1)

Un second élément permet d'étayer l'hypothèse du renouvellement et du rajeunissement de la population des associations environnementales par les femmes : elles sont, proportionnellement deux fois moins nombreuses que les hommes à s'être engagées depuis plus de 10 ans et plus on va vers des adhésions récentes, plus la part des femmes est importante.

Ancienneté dans l'association par sexe (%)

	Hommes	Femmes	TOTAL
moins d'un an	4,4	9,6	6,2
1 à moins de 3 ans	12,6	16,9	14,1
3 à 10 ans	37,1	46,3	40,3
plus de 10 ans	45,9	27,1	39,5
TOTAL	100	100	100
moins d'un an	46,9	53,1	100,0
1 à moins de 3 ans	58,9	41,1	100,0
3 à 10 ans	60,8	39,2	100,0
plus de 10 ans	76,6	23,4	100,0
TOTAL	65,9	34,1	100,0

Khi2=19,6 ddl=3 p=0,001 (Très significatif)



Les adhérentes interrogées apparaissent plus citadines que leurs collègues masculins. Environ un tiers d'entre elles habite dans le centre ou la périphérie d'une grande ville, tandis que c'est le cas d'un bon quart des hommes seulement. Corrélativement, elles sont moins nombreuses à vivre dans un bourg, un village ou à la campagne.

On peut se demander si l'ensemble de ces caractéristiques ne préfigure pas les évolutions à venir en termes de distribution des adhérents entre les différents types d'associations ou les évolutions internes, déjà souvent engagées, en matière de missions de ces associations.

Lieu de vie par sexe (%)

	Hommes	Femmes	TOTAL
Centre ou périphérie d'une grande ville	27,5	34,5	29,9
Ville moyenne	14,9	19,2	16,4
Petite ville	11,1	7,9	10,0
Bourg, village, campagne	46,5	38,4	43,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Khi2=6,15 ddl=3 p=0,103 (Assez significatif)

Plus citadines et plus souvent seules sans enfant, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à vivre en appartement (35% contre 25%), à être locataires (43% contre 27%) et à voir depuis leurs fenêtres des immeubles, monuments, rues et espaces verts résidentiels plutôt que des paysages campagnards.

En dépit de la jeunesse relative de la population des adhérentes, aucune d'entre elles n'est étudiante. Elles sont en revanche plus souvent chômeuses, au foyer ou actives à temps partiel. Notons toutefois que la part des actives à temps partiel dans la population des adhérentes est équivalente à celle que l'on observe dans la population totale. Ces données viennent confirmer que le travail à temps partiel, essentiellement féminin, ne dégage généralement pas de temps pour des activités sociales de cet ordre ; mais essentiellement pour des activités domestiques et familiales.

Conformément à leur place dans la société, les adhérentes se recrutent dans des catégories socioprofessionnelles un peu différentes de celles des hommes. Quasiment absentes de certaines catégories (agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprise et ouvriers), elles sont essentiellement issues des catégories professions intermédiaires, employés et cadres et professions intellectuelles supérieures. A elles seules, ces trois catégories regroupent 93% des adhérentes pour seulement 82% des adhérents. Mais la distribution au sein de ce trio est très variable : Chez les hommes, la catégorie cadres supérieurs devance largement les autres (41% des adhérents), suivie des professions intermédiaires. Chez les femmes c'est cette dernière catégorie qui domine, suivie de la catégorie employés.

PCS par sexe, et rappel de la répartition dans la population totale (% , comparaison avec les Français)

	Hommes		Femmes		TOTAL	
	Adhérents	Pop. totale	Adhérentes	Pop. totale	Adh.	Pop. tot
Agriculteur exploitant	5,0	3.2	0,6	2.0	3,5	2.7
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	4,4	8.2	2,8	4.4	3,9	6.5
Cadre, profession intellectuelle supérieure	40,9	14.7	22,6	9.3	34,7	12.2
Profession intermédiaire	29,2	19.6	37,3	20.2	32,0	19.8
Employé	12,0	12.7	33,3	49.9	19,3	29.6
Ouvrier	7,6	39.3	1,1	12.6	5,4	27.2
Inactif	0,9		2,3		1,3	
TOTAL	100,0		100,0		100,0	

Khi2=58,3 ddl=6 p=0,001 (Val. théoriques < 5 = 2) Insee, Enquête emploi 1998

La lecture de ce tableau apporte deux types d'information qu'il est important de distinguer:

- ◆ D'une part, quelles sont objectivement les catégories socioprofessionnelles dont sont issus les adhérentes et adhérents des associations du secteur environnement ?
 - Pour les hommes : des cadres et professions intellectuelles supérieures (41%) et des professions intermédiaires (29%)
 - Pour les femmes : des professions intermédiaires (37%), des employées (33%) et des cadres et professions intellectuelles supérieures (23%).

- ◆ D'autre part, quelles sont les catégories socioprofessionnelles qui sont sous-représentées et sur-représentées dans cette population, par rapport à leur place dans la population totale ?
 - Les ouvriers et les ouvrières, dans une moindre mesure, sont très nettement sous représentés (respectivement 31 et 12 points d'écart), mais aussi les employées (17 points d'écart) et les artisans, commerçants et chefs d'entreprise des deux sexes
 - Les hommes cadres (+ 26 points), les femmes professions intermédiaires (+ 17 points) et les femmes cadres (+14 points) sont très nettement sur représentés. Ainsi que les hommes professions intermédiaires dans une moindre mesure (+ 9 points) et même les agriculteurs.

Ainsi, la catégorie employés a beau fournir un contingent non négligeable d'adhérentes et adhérents aux associations environnementales, elle n'en reste pas moins sous-représentée par rapport à sa place dans la population totale. En revanche, les agriculteurs ont beau être peu nombreux, ils le sont davantage que dans la population totale.

En termes de statut, les femmes sont moins souvent indépendantes que les hommes ne le sont et se trouvent plus souvent embauchées sur des contrats à durée déterminée (principalement dans le secteur privé) et des contrats aidés (davantage dans le secteur public). Conséquence directe de cette situation, la moitié des femmes déclare un revenu mensuel net pour le ménage inférieur à 15000F (2287 euros) alors que c'est le cas de moins de 40% des hommes.

Contrairement à ce que pourrait laisser penser la distribution des adhérentes et des adhérents dans les différentes catégories socio-professionnelles, les niveaux d'études des hommes et des femmes sont très similaires. Les femmes sont à peine plus souvent titulaires d'un baccalauréat et les hommes d'un diplôme de niveau bac + 2. Mais elles sont aussi un peu plus titulaires d'un diplôme de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle. La seule différence notable que l'on puisse observer réside dans la répartition entre les diplômes scientifiques et littéraires parmi les diplômés de 2^{ème} et 3^{ème} cycles. Les diplômes féminins se répartissent équitablement entre les deux types de disciplines tandis que les deux tiers des diplômes masculins sont des diplômes scientifiques.

Là encore, l'écart avec ce que l'on observe dans la population totale est frappant ; particulièrement pour les femmes dotées de diplômes scientifiques.

Niveau de diplôme par sexe (%)

	Hommes		Femmes		TOTAL
BEPC, CEP, CAP (niveau inférieur au bac)	15,2		15,3		15,3
Bac général	7,0	} 12.0	10,8	} 16.5	8,3
Bac technologique ou professionnel	5,0		5,7		5,2
Bac+2Lettres, sciences humaines...	13,2	} 21.7	10,8	} 15.3	12,4
Bac+2Sciences	8,5		4,5		7,2
2° et 3° cycles lettres et sciences humaines	16,1	} 51.0	26,7	} 52.8	19,7
2° et 3° cycles sciences	34,9		26,1		31,9
TOTAL	100,0		100,0		100,0

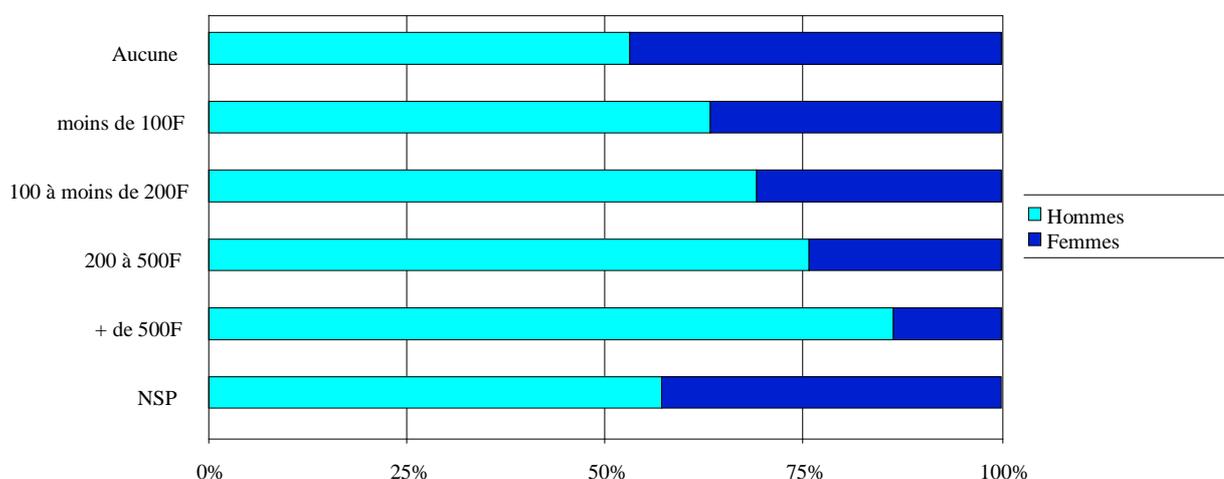
Khi2=14,5 ddl=6 p=0,024 (Significatif)

Enfin, il ne semble pas falloir compter sur les femmes pour alimenter significativement les caisses des associations. On constate en effet que leur présence est d'autant plus forte que la cotisation est inexistante ou peu élevée. Près de la moitié des femmes payent moins de 100F (15.25 euros) par an quand ce n'est le cas que d'un tiers des hommes.

Cotisation par sexe (%)

	Hommes	Femmes	TOTAL
Aucune	53,1	46,9	100,0
moins de 100F	63,3	36,7	100,0
100 à moins de 200F	69,2	30,8	100,0
200 à 500F	75,6	24,4	100,0
+ de 500F	86,4	13,6	100,0
NSP	57,1	42,9	100,0
TOTAL	65,9	34,1	100,0

Khi2=17,3 ddl=5 p=0,004 (Très significatif)



2.7 Les membres du bureau

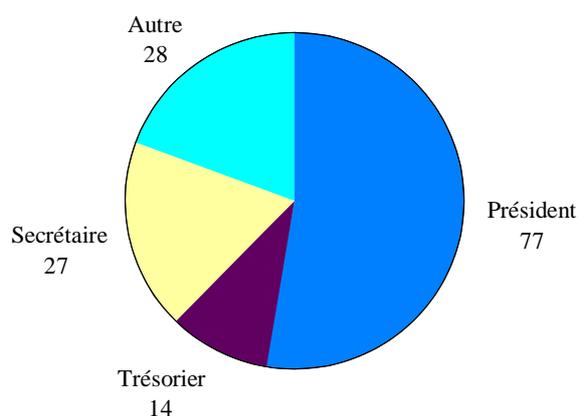
Les personnes interrogées sont plus d'une fois sur quatre membres du bureau de leur association. Il ne faut pas en déduire que plus du quart des adhérents aux associations du secteur environnement s'implique dans la gestion et le fonctionnement de l'association, mais que ce sont les membres impliqués par la participation à ces instances de fonctionnement qui sont les plus faciles à joindre et les plus prompts à répondre à une enquête sur leur association. Précisons que la loi ne fait pas obligation aux associations qui se créent de comporter les trois fonctions récurrentes : président, trésorier, secrétaire. Mais elles constituent la base du statut type sur lequel la quasi-totalité des associations se fonde.

Part des membres de bureau (effectifs et %)

	Effectifs	%
Adhérents	375	72,3
Membres du bureau	144	27,7
TOTAL	519	100

Parmi ces membres de bureau, on compte pour moitié des présidents d'association, et pour 18% des secrétaires. Les adhérents sont d'autant plus nombreux à faire partie du bureau de l'association que leur adhésion est ancienne ; à plus forte raison s'ils en sont membres fondateurs. Plus âgés, ils sont plus souvent retraités et propriétaires d'une maison avec jardin qu'ils habitent depuis de longues années. On y rencontre plus de cadres supérieurs que parmi les simples adhérents, mais aussi davantage d'indépendants, ou anciens indépendants.

Fonction au sein du bureau (effectifs)



Les femmes apparaissent encore moins nombreuses lorsqu'on détaille la composition des bureaux. En ce qui concerne la fonction des membres de bureau, elles semblent plus souvent que les hommes secrétaires et trésorières, un peu moins souvent présidentes. Mais les chiffres sont peu significatifs (146

membres de bureau dont moins d'un quart de femmes) et donc à considérer avec beaucoup de prudence.

Membres de bureau par sexe (%)

	Hommes	Femmes	TOTAL
Adhérent	61,6	38,4	100,0
Membre du bureau	77,1	22,9	100,0
TOTAL	65,9	34,1	100,0

Khi2=10,5 ddl=1 p=0,001 (Très significatif)

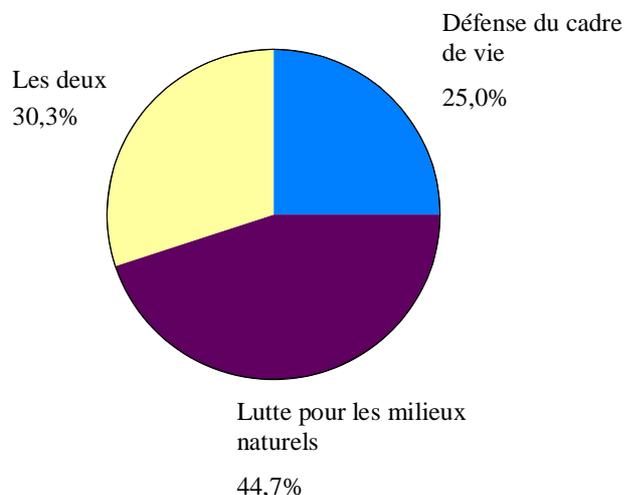
3- Les motivations des adhérents

3.1 Des différences selon le type d'association

Les associations du secteur environnement présentent de multiples facettes et il est difficile d'établir une typologie qui prenne en compte tous les aspects de la vie associative. Toutefois, les auteurs s'accordent à reconnaître deux grandes familles d'associations que l'on nomme généralement « naturalistes » et « environnementalistes ». Les premières se préoccupent davantage de lutte contre les menaces pesant sur les milieux naturels, et les secondes de défense du cadre de vie. Nous avons essayé de comprendre comment les adhérents percevaient les principales missions de leur association en leur demandant laquelle de ces missions leur semblait la plus adéquate pour la définir. Près d'un tiers d'entre eux n'a pas voulu choisir entre ces deux types de mission. Mais la majorité s'est toutefois prononcée sur une mission principalement dirigée vers la lutte pour la préservation des milieux naturels.

Mission de l'association (effectifs et %)

	Effectifs	%	Cumul
Défense du cadre de vie	130	25	25
Lutte pour les milieux naturels	232	44,7	69,7
Les deux	157	30,3	100
TOTAL	519	100	



Si les femmes adhèrent majoritairement aux associations de lutte pour les milieux naturels, ainsi que le font les hommes, elles semblent plus sensibles à la défense du cadre de vie puisqu'on trouve dans ces associations le plus fort pourcentage de femmes.

Mission de l'association par sexe (%)

	Hommes	Femmes	TOTAL
Défense du cadre de vie	60,0	40,0	100,0
Lutte pour les milieux naturels	68,5	31,5	100,0
Les deux	66,9	33,1	100,0
TOTAL	65,9	34,1	100,0

Les associations de lutte pour la préservation des milieux naturels devancent les associations de défense du cadre de vie chez nos adhérents ; elles représentent près de la moitié des réponses. Si l'on prend en compte l'ensemble des associations qui sont présentées comme relevant de la lutte pour la préservation des milieux naturels (cumul des réponses lutte pour les milieux et les deux), cette mission « naturaliste » apparaît dans toute sa prééminence.

Il est intéressant de noter que tous les adhérents d'une même association ne la caractérisent pas de la même façon. Si, la plupart du temps, on obtient une définition relativement homogène pour la même association (réponses « lutte pour les milieux naturels » et « les deux » ou « défense du cadre de vie » et « les deux »), il arrive aussi que les trois propositions soient retenues par des adhérents différents. Il ne s'agit alors pas nécessairement d'une incohérence ou d'une méconnaissance des missions de l'association. Il existe en effet nombre de petites et moyennes associations locales qui mêlent ces différentes conceptions de l'environnement et multiplient les missions.

Quoi qu'il en soit, les adhérents des associations de défense du cadre de vie sont moins nombreux et cette sous-représentation relève à la fois de l'histoire de la constitution du champ associatif du secteur environnement (l'essentiel des associations étant des héritières des anciennes sociétés savantes naturalistes) et de la taille de ces associations, plus petite en moyenne.

Les adhérents qui conçoivent leur association comme un lieu de lutte pour les milieux naturels sont proportionnellement plus nombreux à concevoir l'environnement comme l'ensemble des milieux naturels, mais aussi à l'identifier à un problème de société au niveau de la planète. Les adhérents aux associations de défense du cadre de vie ont plutôt cette conception de l'environnement en lui-même, et ceux qui ne veulent pas choisir, sont aussi souvent ceux qui ne se prononcent pas sur une définition de l'environnement. Il semble que la réduction du monde environnemental à deux catégories (ou trois pour la définition) ait laissé insatisfait un certain nombre d'adhérents qui voient certainement ce milieu de façon beaucoup plus complexe et décloisonnée. Cela est particulièrement vrai pour les adhérents de petites associations de portée locale ou régionale, dans lesquelles les missions se mêlent beaucoup plus facilement que dans les grandes structures plus spécifiques.

Parmi les adhérents d'associations de lutte pour les milieux naturels, les habitants de maison avec jardin dans une petite ville sont sur-représentés. Dans les associations de défense du cadre de vie, ce sont les 55-65 ans, les femmes et les habitants d'immeubles dans le centre ou la périphérie d'une grande ville. C'est au sein de ces dernières que l'on recense, proportionnellement, le plus grand nombre de diplômés de 2^{ème} et 3^{ème} cycles universitaires. Mais si l'on y trouve une proportion particulièrement forte de 2^{ème} et 3^{ème} cycles de lettres et sciences humaines, les scientifiques demeurent concentrés dans les associations de lutte pour la préservation des milieux.

Le type d'association sur lequel les adhérents ont porté leur choix apparaît sensiblement lié au lieu de vie. D'une part l'offre d'adhésion est inégalement répartie sur le territoire et en fonction de la proximité d'un centre urbain. D'autre part, les attentes diffèrent selon le type de lieu de vie, et les associations « naturalistes » et « environnementalistes » y apportent des réponses distinctes. Ainsi, les associations de défense du cadre de vie se trouvent à peu près équitablement réparties entre l'Île de France et les autres régions, tandis que les associations de lutte pour la préservation des milieux naturels sont presque huit fois sur dix localisées hors de l'Île de France.

3.2 Les raisons de l'adhésion

Les raisons d'adhérer à une association environnementale sont multiples. Les modalités de cette question ont été construites *a posteriori*, d'après les déclarations spontanées des enquêtés à la question ouverte : « quelles sont les raisons ou les circonstances de votre adhésion ? ».

La raison la plus souvent évoquée, « par conviction », a été spontanément citée par près d'un tiers des enquêtés, mais on peut considérer que ce taux est peu élevé dans un contexte d'engagement associatif. De fait, pour la plupart des adhérents, cette réponse n'a pas été fournie spontanément parce qu'elle est trop évidente. Peu d'enquêtés évoquent la conviction comme seule raison de leur adhésion, il est alors intéressant de regarder à quelles modalités elle est associée. Cette raison est plus souvent évoquée par les simples adhérents que par les membres de bureau, qui ont généralement des réponses plus précises et développées. Les adhérents d'associations de défense du cadre de vie la donnent proportionnellement moins souvent, de même que les adhérents les plus récents.

Les adhérents « par conviction » sont un peu plus nombreux à déclarer n'assister que rarement ou jamais aux assemblées générales (25% contre 20%). Ils sont aussi proportionnellement plus nombreux à ne rien faire pour l'association en dehors du paiement de la cotisation ou de la propagande visant à recrutement de nouveaux adhérents. En ce qui concerne les tâches concrètes, ils semblent plus prédisposés à diffuser l'information par la distribution de tracts, la rédaction d'articles dans le bulletin de l'association ou pour la presse ou des interventions à la radio. Un peu plus nombreux que la moyenne à considérer que l'environnement est un problème de société au niveau de la planète (62% contre 57%) Ils sont plus

nombreux à imputer la responsabilité des problèmes d'environnement aux pouvoirs publics, et un peu moins aux associations.

Si l'on excepte la réponse « par conviction » qui peut avoir un statut particulier, la défense d'un patrimoine naturel, environnemental ou architectural devance toutes les autres réponses, suivie par l'adhésion pour des raisons liées à l'activité professionnelle (20%). En outre, le cumul des raisons liées à l'activité professionnelle et du salariat de l'association porte la part des adhésions liées à l'emploi à 25%.

Raisons de l'adhésion (effectifs et %)

	Effectifs	%
Membre fondateur	58	11,2
Salarié	73	14,1
Chasse	13	2,5
Loisir / sport	15	2,9
Intérêt particulier	52	10
Accès info	12	2,3
Suivre un proche	36	6,9
Occupation	3	0,6
Inquiétude	51	9,8
Réseau / partenaires	22	4,2
Animaux	46	8,9
Conviction	164	31,6
Patrimoine naturel, environnemental, architectural	141	27,2
Expérience à apporter	17	3,3
Défense du cadre de vie	40	7,7
Citoyenneté	31	6
Génération futures	16	3,1
Autre	54	10,4
Activité professionnelle	107	20,6
Opportunités	30	5,8
TOTAL/ répondants	519	189

Interrogés: 519 / Répondants: 519 / Réponses: 981

Les deux motivations dominantes (conviction et défense d'un patrimoine naturel, environnemental ou architectural) le sont pour toutes les catégories d'adhérents. Mais en ce qui concerne les autres, on observe des distinctions sensibles en fonction de différents critères.

Pour les résidents en maison et les propriétaires (qui sont souvent les mêmes), l'inquiétude face à l'avenir, la défense d'intérêts particuliers et le fait d'être membre fondateur de l'association apparaissent comme les principales motivations suivantes. En revanche, ils sont proportionnellement beaucoup moins nombreux à être salariés des associations ou à avoir adhéré par opportunité.

Les habitants de petits immeubles et locataires présentent sur ce point un profil exactement opposé. Tandis que les adhérents qui vivent dans de grands

immeubles sont dans une position intermédiaire où dominent l'inquiétude, la citoyenneté et la recherche d'informations ; ainsi que l'accès à des loisirs sportifs.

C'est pour les adhérents qui vivent dans des villes moyennes que la recherche d'informations ou de réseaux de partenaires et la relation à une activité professionnelle sont les plus prégnantes. Dans les campagnes, plus que partout ailleurs, l'adhésion répond à la défense d'intérêts particuliers.

Les salariés des associations se recrutent essentiellement parmi les adhérents récents et de façon générale, les nouveaux venus dans leur lieu de vie (moins d'un an) sont nettement plus nombreux que les autres à adhérer pour des raisons professionnelles. Les adhésions liées à l'activité professionnelle sont essentiellement le fait de personnes titulaires d'un diplôme du 2^{ème} ou 3^{ème} cycle scientifique (qui sont en revanche sous-représentés parmi les salariés).

Les salariés du public sont proportionnellement plus motivés par l'inquiétude. Il est intéressant de noter que, contrairement aux salariés du privé qui sont d'autant plus inquiets que leur statut professionnel est précaire, les salariés du public sont d'autant plus inquiets qu'ils bénéficient d'un contrat en CDI ou sont titulaires. Sur ce point, on peut formuler deux hypothèses : d'une part, on peut supposer que la sécurité de l'emploi propre aux salariés titulaires du secteur public les décharge d'une source d'inquiétude toujours actuelle pour leurs collègues du secteur privé, les rendant plus disponibles à d'autres craintes. D'autre part, on sait que le niveau d'inquiétude augmente avec la situation au regard de la hiérarchie sociale. Or les adhérents cadres et professions intellectuelles supérieures, et professions intermédiaires sont proportionnellement plus nombreux dans le secteur public.

Enfin, précisons que les adhésions motivées par la défense du cadre de vie et la pratique de loisirs sportifs sont sur-représentées en Ile de France, contrairement à celles qui sont liées à la défense d'un patrimoine naturel, environnemental ou architectural.

3.3 Les actions au sein de l'association

La convocation annuelle de l'assemblée générale de l'association est une pratique usuelle que la quasi-totalité des adhérents interrogés ont déjà expérimentée.

Les deux tiers de nos enquêtés déclarent assister systématiquement à ces rassemblements et seuls 10% déclarent jamais n'y assister. En prenant en compte les réponses « systématiquement » et « le plus souvent », on peut considérer que huit adhérents sur dix sont assidus à ces assemblées. On a vu que les femmes étaient moins présentes dans les bureaux, mais elles sont aussi constantes que leurs collègues masculins à ces rencontres.

Assistance aux assemblées générales (effectifs et %)

	Effectifs	%	Cumul
Systématiquement	322	63,8	63,8
Le plus souvent	84	16,6	80,4
Rarement	46	9,1	89,5
Jamais	53	10,5	100
TOTAL	<i>505</i>	<i>100</i>	

Si l'on s'intéresse aux tâches diverses et variées accomplies tout au long de l'année par les adhérents au sein de l'association, on constate que les tâches d'administration, gestion, secrétariat occupent près d'un adhérent sur cinq. Il s'agit du type d'activité le plus souvent cité, aussi bien par les hommes que par les femmes. Viennent ensuite les animations extérieures et initiations à l'environnement. En matière de mission des associations, l'éducation à l'environnement est en plein développement et concerne aussi bien les associations de lutte contre les menaces sur les milieux naturels que les associations de défense du cadre de vie. Les autres activités les plus souvent citées sont la coordination de réunions et le montage de dossiers, la représentation auprès des élus et des collectivités, et la rédaction du bulletin, d'articles pour la presse ou la réalisation et gestion du site Internet.

Seuls 12% des adhérents ne font rien pour l'association en dehors du versement de leur cotisation. En revanche, la majorité des enquêtés déclare plusieurs types de tâches.

Les adhérents des associations environnementales apparaissent donc très actifs et souvent polyvalents.

L'analyse du détail des activités par sexe, montre que parmi les réponses spontanément fournies par les enquêtés à cette question ouverte, aucun type d'activité n'est apparu uniquement dans les réponses des hommes ou dans les réponses des femmes. En outre, la part des hommes et des femmes déclarant ne remplir aucun rôle dans l'association en dehors du paiement de la cotisation, est exactement la même. Globalement, les hommes et les femmes remplissent donc les mêmes rôles dans l'association avec, toutefois, des tâches qui apparaissent plus souvent accomplies par les femmes et d'autres plus souvent par les hommes.

Les femmes sont relativement plus nombreuses que les hommes à accueillir le public, à tenir des stands dans les salons ou autres manifestations publiques et à assurer le fonctionnement de la bibliothèque de l'association. Elles sont également très présentes dans la préparation des manifestations, colloques ou expositions organisées par l'association. Elles remplissent assez fréquemment les fonctions de secrétaire, standardiste, gestionnaire ou administratrices de l'association. Enfin, elles tiennent un rôle non négligeable dans la collecte et la

diffusion de l'information pour la structure, les animations extérieures et l'initiation à l'environnement et dans les fonctions de chargé de mission.

En revanche, elles apparaissent peu dans la gestion de sites ou de centres dépendants de l'association, dans l'élevage et les soins aux animaux, et surtout dans la recherche scientifique, les enquêtes et les inventaires qui constituent un des fondements de l'activité des associations naturalistes. Les hommes sont également relativement plus présents dans les fonctions de représentation auprès des élus et des collectivités, la coordination de réunions et le montage de dossiers ; et dans la rédaction du bulletin de l'association, d'articles de presse ou la gestion du site Internet.

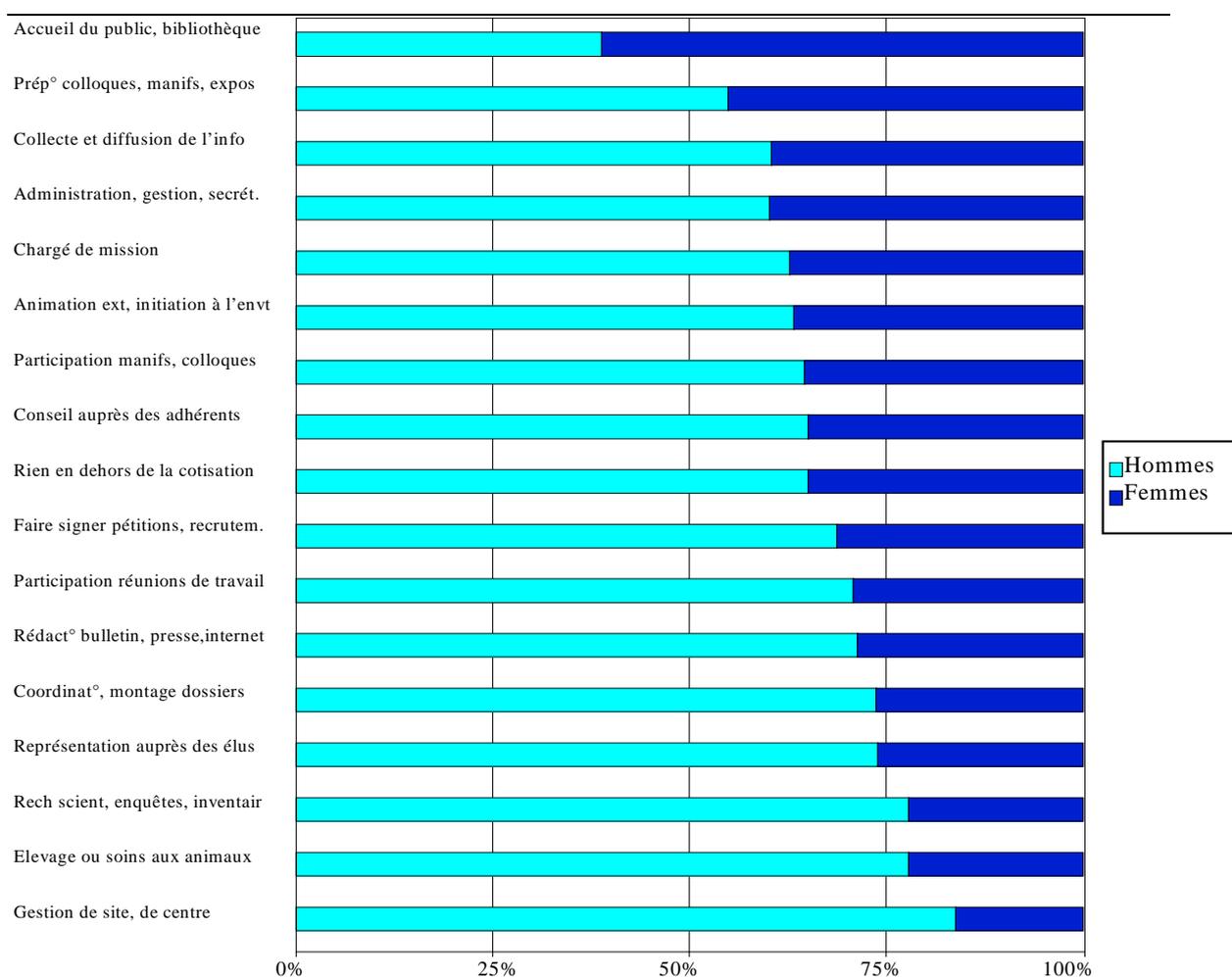
La distribution des tâches entre les membres masculins et féminins de l'association renvoie à des représentations sociales traditionnelles des rôles féminins et masculins : Aux femmes, les tâches d'exécution, les fonctions d'accueil, de relation avec le public et d'éducation. Aux hommes les relations au pouvoir, les tâches de conception et de recherche, les activités scientifiques. Notons toutefois que les différences ne semblent jamais aussi marquées dans le milieu associatif qu'elles peuvent l'être dans la vie sociale. Le milieu associatif apparaît alors comme un lieu où certaines femmes peuvent assurer des rôles diversifiés, accéder à des fonctions nouvelles et s'initier à la gestion d'une structure, aux relations avec les instances de pouvoir ou à des activités techniques ou scientifiques.

Actions au sein de l'association par sexe (%)

	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
Administration, gestion, secrétariat	16,6	21,1	18,2	60,2	39,8	100,0
Animations extérieures, initiation à l'environnement	8,9	9,9	9,2	63,2	36,8	100,0
Accueil du public, bibliothèque	2,3	6,8	3,8	38,9	61,1	100,0
Rien en dehors de la cotisation	6,3	6,5	6,4	65,0	35,0	100,0
Coordination, montage de dossiers	8,5	5,9	7,6	73,6	26,4	100,0
Rédaction bulletin, articles presse, Internet	7,6	5,9	7,0	71,2	28,8	100,0
Collecte et diffusion de l'information	4,2	5,3	4,6	60,5	39,5	100,0
Participation à des manifs, colloques...	5,0	5,3	5,1	64,6	35,4	100,0
Représentation auprès des élus, collectivités...	7,3	5,0	6,5	73,8	26,2	100,0
Faire signer des pétitions, recrutement	5,6	5,0	5,4	68,6	31,4	100,0
Chargé de mission	4,4	5,0	4,6	62,8	37,2	100,0
Conseil auprès des adhérents	4,5	4,7	4,6	65,1	34,9	100,0
Préparation de colloques, manifs, expos...	2,7	4,3	3,3	54,8	45,2	100,0
participation à des réunions de travail	5,5	4,3	5,1	70,8	29,2	100,0
Gestion de site, de centre	5,0	1,9	3,9	83,8	16,2	100,0
Recherche scientifique, enquêtes, inventaires	3,4	1,9	2,9	77,8	22,2	100,0
Elevage ou soins aux animaux	2,3	1,2	1,9	77,8	22,2	100,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	65,8	34,2	100,0

Khi2=30,1 ddl=16 p=0,018 (Significatif)

Principales actions effectuées pour l'association par sexe (%)



4- La conception de l'environnement et les actions personnelles

4.1 La conception de l'environnement et sa place dans les problèmes sociaux

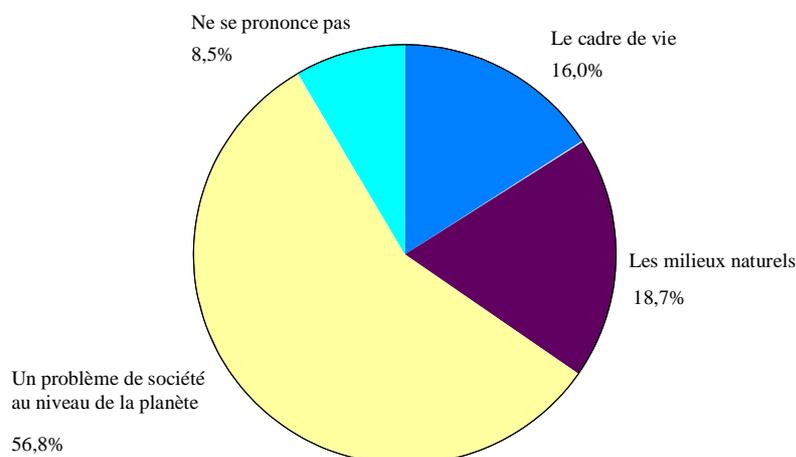
Globalement, l'environnement apparaît comme un problème de société au niveau de la planète pour la majorité des hommes et des femmes, et dans des proportions très similaires (près de 60%). En revanche, le cadre de vie est un peu plus souvent cité par les femmes et les milieux naturels par les hommes. Mais les chiffres sont ici peu significatifs, et il serait intéressant d'approfondir la question par des entretiens qualitatifs plus à même de mettre à jour des représentations certainement plus riches que les formules proposées dans un questionnaire d'enquête ne peuvent l'être.

Conception de l'environnement par sexe (%)

	Homme	Femme	TOTAL
Le cadre de vie	14,3	19,2	16,0
Les milieux naturels	19,9	16,4	18,7
Un problème de société au niveau de la planète	56,4	57,6	56,8
Ne se prononcent pas	9,4	6,8	8,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Chi2=3,44 ddl=3 p=0,328 (Peu significatif)

Conception de l'environnement (%)



Afin d'appréhender l'importance relative des problèmes d'environnement par rapport à d'autres problèmes sociaux, nous avons élaboré une série de questions de hiérarchisation simple. Cette série de questions reprend les modalités d'une question du *baromètre de l'opinion sur les risques et la sécurité*, produit par l'IPSN chaque année. Nous souhaitons voir si les adhérents des associations du secteur environnement avaient des attitudes différentes de l'ensemble de la population quant à la hiérarchisation des problèmes de société actuels. La question posée par l'IPSN est la suivante : « en France, parmi les problèmes actuels suivants, lequel est pour vous le plus préoccupant ? En premier puis en second ». Les occurrences et l'ordre dans lequel elles sont proposées varient d'une année à l'autre en fonction des préoccupations du moment, mais cinq d'entre elles sont récurrentes depuis 1998: la dégradation de l'environnement, la violence dans les banlieues, la misère et l'exclusion, le chômage et le SIDA.

Lors du dernier sondage (octobre 2000), les deux problèmes qui préoccupaient le plus les Français étaient la violence dans les banlieues et le chômage. Venaient ensuite la misère et l'exclusion, puis, en quatrième position, la dégradation de l'environnement.

Notre enquête présente les choses sous un autre angle ; pour chacun des problèmes sociaux évoqués, nous avons demandé aux adhérents associatifs s'ils estimaient les problèmes environnementaux plus ou moins importants que ces derniers. Les problèmes environnementaux se révèlent autant ou plus importants que les autres problèmes sociaux pour les deux tiers des personnes interrogées. Ils apparaissent plus importants que deux d'entre eux : la sécurité et le chômage. Rappelons que l'enquête a eu lieu entre juin et août 2001, au moment où les statistiques du chômage étaient optimistes. Il y a fort à parier que la hiérarchie des réponses serait tout autre aujourd'hui dans un contexte dominé par les discours récurrents sur l'insécurité, la nouvelle campagne d'information et de sensibilisation aux risques de Sida et la recrudescence du chômage.

On peut également rapprocher ces résultats de ceux obtenus par le Credoc dans le cadre de l'enquête « Conditions de vie et aspirations des français ». Au début 2001, à la question : « parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus », 38% des français citent les maladies graves (en progression constante depuis 1997), 38% citent la violence et l'insécurité (en nette progression depuis 2000) et 27% le chômage (en diminution constante depuis 1996). La dégradation de l'environnement arrive en 6^{ème} position avec 18% des citations, et en augmentation régulière depuis 1999.

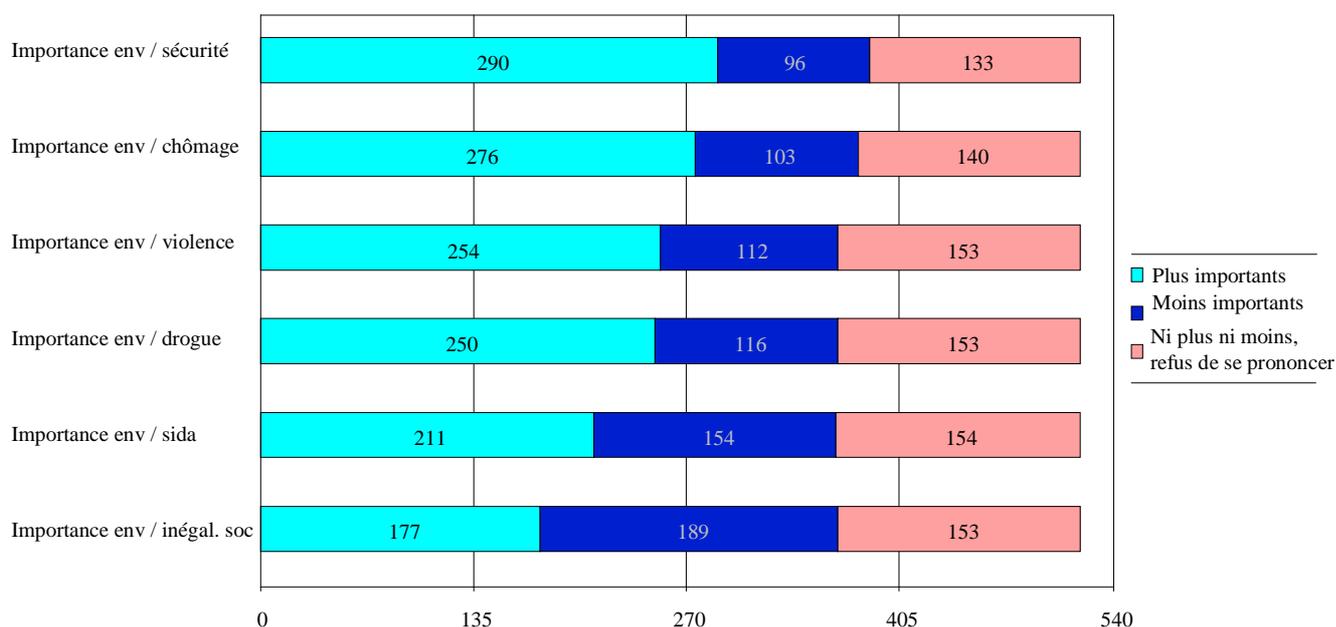
Nous devons donc regarder les réponses à ces questions avec la plus grande prudence car elles sont très conjoncturelles. Elles permettent toutefois d'évaluer l'importance que les adhérents associatifs du secteur environnement accordent aux problèmes traités par leur mouvement.

Les adhérents apparaissent relativement altruistes ; le seul problème qui leur semble majoritairement plus important que les problèmes environnementaux et celui relatif aux inégalités sociales.

Importance des problèmes d'environnement par rapport à d'autres problèmes de société (%)

	Plus importants	Moins importants	Ni plus ni moins, refus de se prononcer	Cumul autant ou plus important	TOTAL
Importance env / sécurité	55,9	18,5	25,6	81,5	100,0
Importance env / chômage	53,2	19,8	27,0	80,2	100,0
Importance env / violence	48,9	21,6	29,5	78,4	100,0
Importance env / drogue	48,2	22,4	29,5	76,7	100,0
Importance env / sida	40,7	29,7	29,7	70,4	100,0
Importance env / inégalités soc	34,1	36,4	29,5	63,6	100,0

(effectifs)



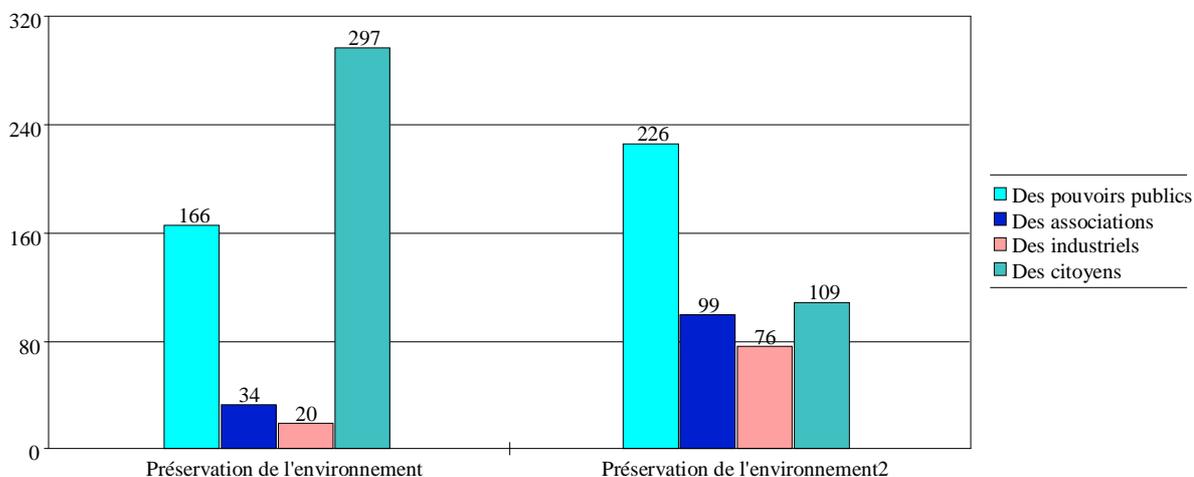
4.2 La préservation de l'environnement

Lorsqu'on interroge les adhérents sur les acteurs sociaux dont relève la préservation de l'environnement, les citoyens et les pouvoirs publics obtiennent des scores semblables, de l'ordre de 40% chacun. Mais la question a été posée de façon à hiérarchiser les acteurs et elle montre alors que pour plus de la moitié des enquêtés (55% des hommes et 62% des femmes) le premier acteur social responsable de la préservation de l'environnement est le citoyen lui-même.

Si l'on considère l'ensemble des réponses à cette question (cumul des premier et second choix) les hommes et les femmes attribuent la responsabilité de la préservation de l'environnement aux différents acteurs dans des proportions très proches. Toutefois, les hommes impliquent un peu plus que les femmes les pouvoirs publics en premier lieu et les associations, tandis que les femmes impliquent un peu plus les industriels. On peut noter que les adhérents ne s'embarrassent pas d'illusion sur le rôle des associations dans la préservation de l'environnement ; ce rôle apparaît secondaire, que l'on regarde l'ensemble des

réponses ou qu'on les distingue selon le rang de responsabilité (premier et deuxième).

Résponsabilité de la préservation de l'environnement en premier et en second (effectifs)



Responsabilité dans la préservation de l'environnement par sexe (%)

En premier			
	Hommes	Femmes	TOTAL
Non réponse	0,6		0,4
Des pouvoirs publics	33,3	29,4	32,0
Des associations	6,7	6,2	6,6
Des industriels	4,4	2,8	3,9
Des citoyens eux-mêmes	55,0	61,6	57,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0
En second			
	Hommes	Femmes	TOTAL
Non réponse	1,5	2,3	1,7
Des pouvoirs publics	43,0	44,6	43,5
Des associations	20,5	16,4	19,1
Des industriels	11,7	20,3	14,6
Des citoyens eux-mêmes	23,4	16,4	21,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0
Résultats cumulés			
	Hommes	Femmes	TOTAL
Non réponse	1.0	1.1	1.1
Des pouvoirs publics	38.2	37.0	37.8
Des associations	13.6	11.3	12.8
Des industriels	8.0	11.6	9.2
Des citoyens eux-mêmes	39.2	39.0	39.1
TOTAL	100	100	100

Nombre de personnes interrogées : 519 ; deux réponses par personne : 1038 réponses

4.3 Les actions personnelles

Si l'on en croit leurs déclarations, nos adhérents accordent leurs actes à leurs discours sur la responsabilité de la préservation de l'environnement. Ils ont massivement intégré un certain nombre d'actions quotidiennes qui visent à réduire les pressions sur l'environnement.

Actions pour l'environnement au quotidien (% de oui, comparaison avec les Français)

	Oui, %	Niveau national
Attention à la consommation d'eau	94,0	35.5*
Attention à la consommation de carburant	74,8	
Utilisation de moyens de transport non motorisés au quotidien	51,4	
Tri du verre	95,8	69.0 **
Tri des piles	89,8	46.0 **
Achat de produits bio	60,5	17.0 ***
Achat de papier recyclé	59,5	
Achat de produits générant moins déchets d'emballage	70,3	

* données issues de l'enquête « conditions de vie et aspirations des français » CREDOC- IFEN – Agences de l'eau. Vague début 2000. Réponse « oui » à la question : Au cours des douze derniers mois, avez-vous, volontairement économisé, chez vous, l'eau du robinet ?

** données issues de l'enquête « conditions de vie et aspirations des français » CREDOC - EDF vague début 2001. Réponse « régulièrement » à la question : Au cours des 12 derniers mois, vous-même ou un membre de votre famille, avez-vous mis de côté du verre usagé [des piles] pour le recyclage ? Régulièrement – Rarement – Jamais.

*** données issues de l'enquête « conditions de vie et aspirations des français » CREDOC – IFEN vague début 2001. Réponse « Régulièrement » à la question : Vous-même, au cours des 12 derniers mois, avez-vous acheté des produits issus de l'agriculture biologique ? Régulièrement – Rarement – Jamais.

En ce qui concerne les actions pour l'environnement, les adhérents se séparent en deux grandes catégories en fonction de leur lieu de résidence :

Les résidents en maison font davantage attention à la consommation de carburant lorsqu'ils conduisent, mais ce sont les habitants d'immeubles, et plus encore de grands immeubles, qui sont les plus prompts à utiliser d'autres moyens de transport au quotidien que la voiture, la moto ou le scooter. On peut supposer qu'ils sont aussi mieux pourvus en alternatives de transports en commun car plus urbains.

Les résidents en maison sont, classiquement, meilleurs trieurs de verre que les résidents en habitat collectif, mais ces derniers trient tout de même dans 89% des cas, ce qui est nettement supérieur à ce que l'on rencontre dans la population totale.

Pour les piles, plus l'habitat est grand dans le collectif, plus le tri est rare, mais là encore, il reste très supérieur à ce qu'on observe dans la population totale.

Les hommes et les femmes manifestent une grande similitude de comportement au regard de la plupart des actions concernées. Toutefois, les

hommes sont proportionnellement plus nombreux à se déclarer attentifs à la consommation de carburant lorsqu'ils conduisent. On peut attribuer une partie de cette différence à leur utilisation plus fréquente de la voiture et au fait qu'un certain nombre de femmes, jeunes et citadines, n'ont pas de véhicule.

En revanche, les femmes déclarent davantage acheter des produits issus de l'agriculture biologique et des produits générant moins de déchets d'emballages. On sait que les femmes sont plus sensibles que les hommes au problème des déchets car ce sont souvent elles qui le gèrent au quotidien.

Pour ce qui est des achats de produits générant moins de déchets d'emballages, les adhérents associatifs pourraient représenter un levier notable pour stimuler l'adoption de ce type de consommation. Nous avons conscience que les actes et les déclarations sont parfois très éloignés, mais dans ce cas, le simple fait de déclarer acheter ces produits dans de telles proportions est un signe positif d'assimilation de l'importance de cet acte.

Actions pour l'environnement au quotidien par sexe (%)

	Hommes	Femmes	TOTAL
Attention à la consommation d'eau courante	94.2	93.8	94.0
Attention à la consommation de carburant en conduisant	80.4	63.8	74.8
Utilisat° d'autres moyens de transport que voiture, moto, scooter au quotidien	51.2	52.0	51.4
Tri du verre	95.9	95.5	95.8
Tri des piles	89.8	89.8	89.8
Achat de produits de l'agriculture biologique	58.5	64.4	60.5
Achat de papier recyclé	60.2	58.2	59.5
Achat de produits générant moins de déchets d'emballages	66.4	78.0	70.3

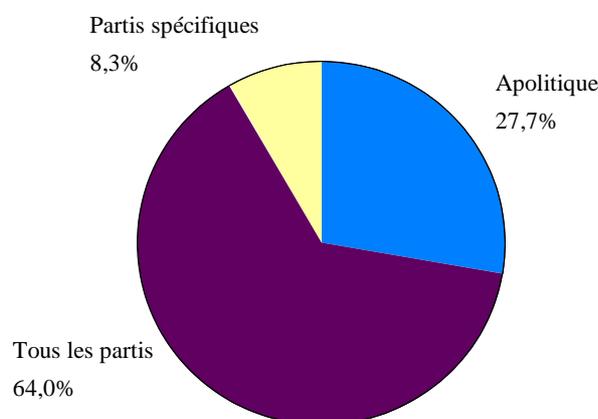
5- Le rapport au politique

5.1 Politique et écologie

Pour les deux tiers des enquêtés, les problèmes relatifs à l'écologie doivent être traités par l'ensemble des partis politiques. Moins de 10% déclarent qu'ils doivent être posés par un ou des partis politiques spécifiques et plus du quart considère qu'ils doivent rester apolitiques.

Relation entre écologie et politique (effectifs et %)

	Effectifs	%	Cumul
Apolitique	144	27,7	27,7
Tous les partis	332	64	91,7
Partis spécifiques	43	8,3	100
TOTAL	519	100	



Les partisans d'une écologie apolitique sont relativement plus souvent des personnes de plus de 65 ans, avec un niveau d'études inférieur au baccalauréat, qui s'intéressent peu à la politique. Logiquement, ils adhèrent moins et votent moins que les autres pour le parti des Verts. Proportionnellement, ils sont plus nombreux à assimiler l'environnement aux milieux naturels.

Les adeptes de partis politiques spécifiques considèrent davantage l'environnement comme un problème politique au niveau de la planète. Il s'agit un

peu plus souvent d'hommes et ce sont les principaux adhérents et électeurs des Verts parmi notre population.

La majorité, qui pense que tous les partis politiques doivent se saisir des problèmes écologiques, se situe davantage dans la tranche d'âge 55-65 ans et se montre plus exigeante vis-à-vis des pouvoirs publics en matière de préservation de l'environnement.

5.2 Les pratiques politiques

Les adhérents manifestent un intérêt certain pour le politique. Ils votent et se tiennent informés dans une proportion très importante, supérieure à la moyenne des français. Un adhérent sur deux participe à des manifestations et un sur quatre s'est déjà présenté aux suffrages de ses concitoyens dans le cadre d'une élection municipale.

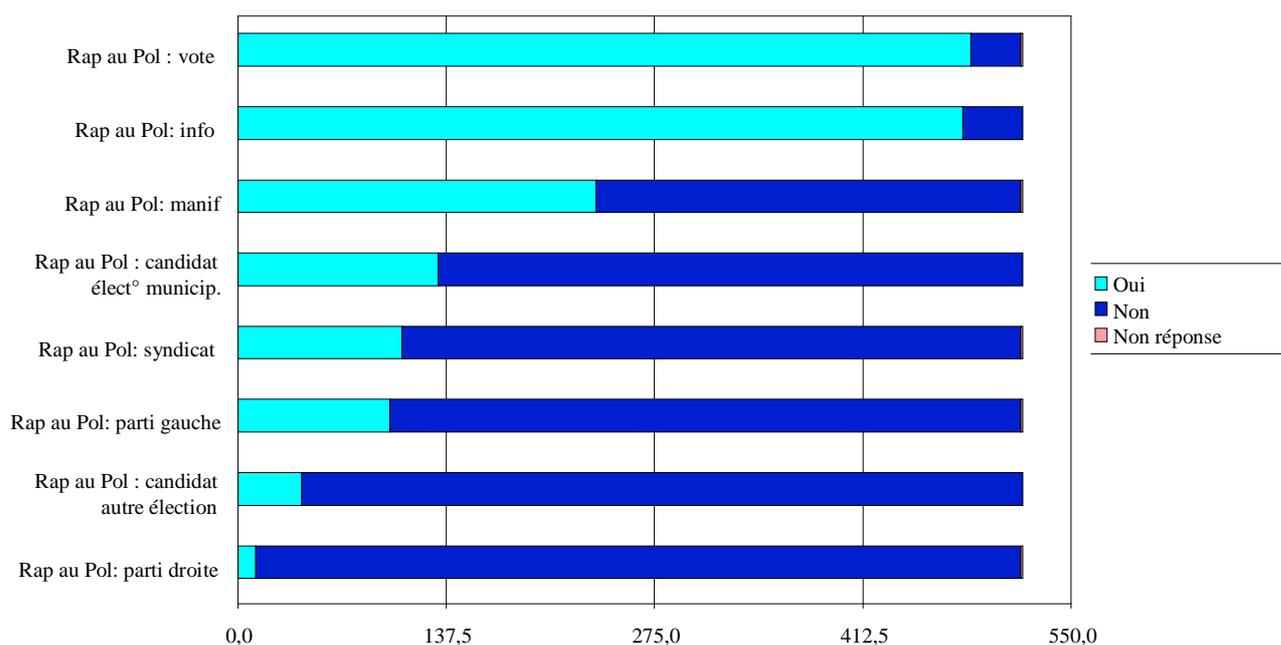
Un adhérent sur cinq est affilié à un syndicat ou, dans la même proportion, à un parti politique de gauche. Notons qu'un militant politique de gauche sur deux est également syndiqué. Logiquement, les candidats à une élection municipale sont plus souvent affiliés à un parti de gauche qu'à un parti de droite, mais ils restent dans 60% des cas hors de ces partis.

Les femmes se montrent plus réservées à l'égard des engagements politiques : moins souvent militantes dans un parti ou un syndicat, elles participent moins aux manifestations et sont moins souvent candidates aux élections. Néanmoins, elles votent dans les mêmes proportions que les hommes.

Pratiques politiques (%)

	Oui	Non	Non réponse	TOTAL
Vote	93,4	6,4	0,2	100,0
Se tient informé en matière politique	92,3	7,7		100,0
Participe à des manifestations	45,7	54,1	0,2	100,0
A été candidat à une élection municipale	25,6	74,4		100,0
Adhère à un syndicat	21,0	78,8	0,2	100,0
Adhère à un parti de gauche	19,5	80,2	0,4	100,0
A été candidat à une autre élection	8,3	91,7		100,0
Adhère à un parti de droite	2,5	97,1	0,4	100,0

Indicateurs du rapport au politique



5.3 Le rapport au parti des Verts

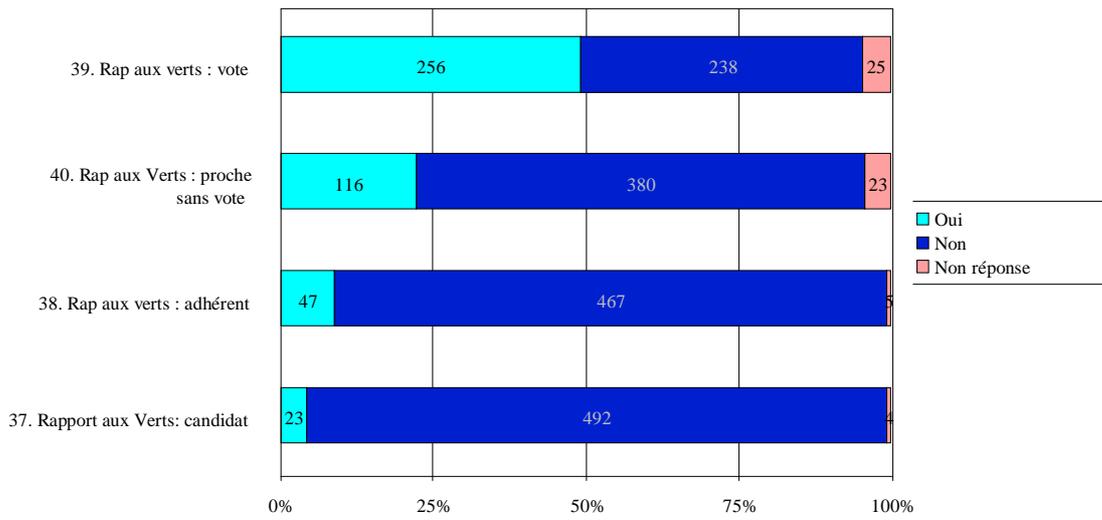
La moitié des adhérents vote pour le parti des Verts mais moins de 10% en sont membres. Ces électeurs Verts adhèrent proportionnellement davantage aux associations de lutte pour la préservation des milieux naturels. Conformément à ce que l'on observe au niveau national, les femmes votent davantage que les hommes pour le parti des Verts, mais elles en sont moins souvent militantes ou candidates.

Les structures associatives peuvent être considérées comme des tremplins donnant accès à la vie publique et politique, mais elles ne semblent pas enfermer dans un milieu particulier. Seuls 5% des adhérents ont été candidats verts à une élection, mais plus du quart s'est déjà présenté aux suffrages de ses concitoyens dans le cadre d'une élection municipale, toutes étiquettes confondues (davantage à gauche toutefois), et 8% à une autre élection.

Rapport au parti des Verts (%)

	Oui	Non	Non réponse	TOTAL
Vote pour les Verts	49,3	45,9	4,8	100,0
Proche des Verts sans vote	22,4	73,2	4,4	100,0
Adhérents des Verts	9,1	90,0	1,0	100,0
A été candidat Vert à une élection	4,4	94,8	,8	100,0

Indicateurs du rapport au parti des Verts



ANNEXES

ANNEXE 1

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR ENVIRONNEMENT

1. Région

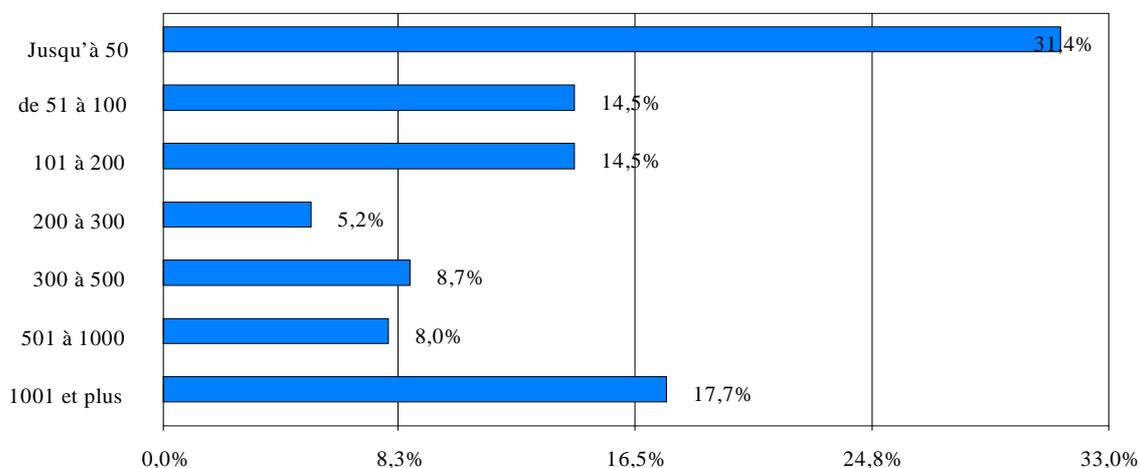
	Effectifs	%
Ile-de-France	133	33,2
Hors Ile-de-France	268	66,8
TOTAL	401	100

2. Ancienneté

	Effectifs	%	Cumul
< 1 an	1	0,2	0,2
1 à 3 ans	23	5,7	5,9
3 à 10 ans	99	24,7	30,6
> 10 ans	278	69,3	100
TOTAL	401	100	

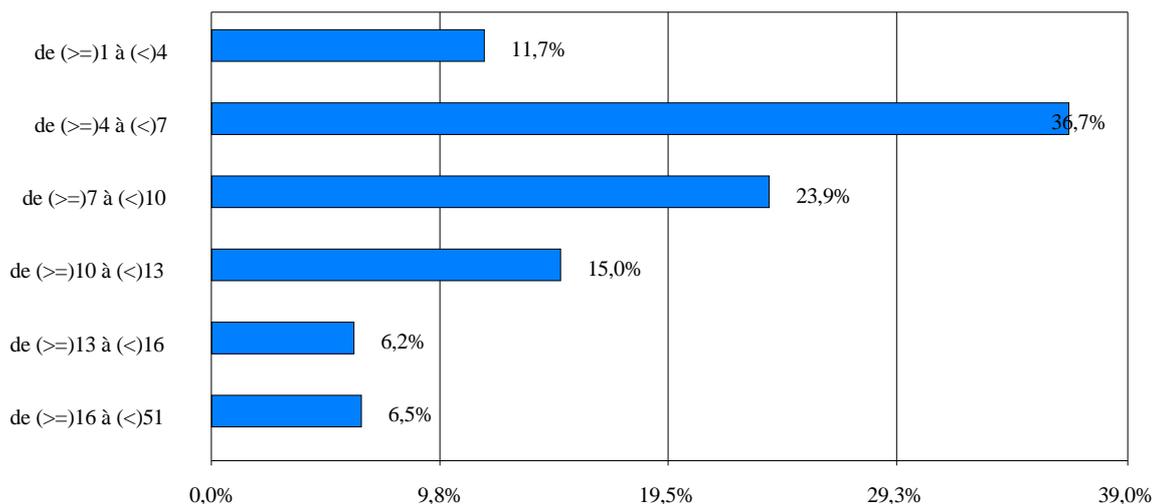
3. Nombre d'adhérents

	Effectifs	%	Cumul
Moins de 51	126	31,4	31,4
de 51 à 100	58	14,5	45,9
101 à 200	58	14,5	60,3
200 à 300	21	5,2	65,6
300 à 500	35	8,7	74,3
501 à 1000	32	8	82,3
1001 et plus	71	17,7	100
TOTAL	401	100	0



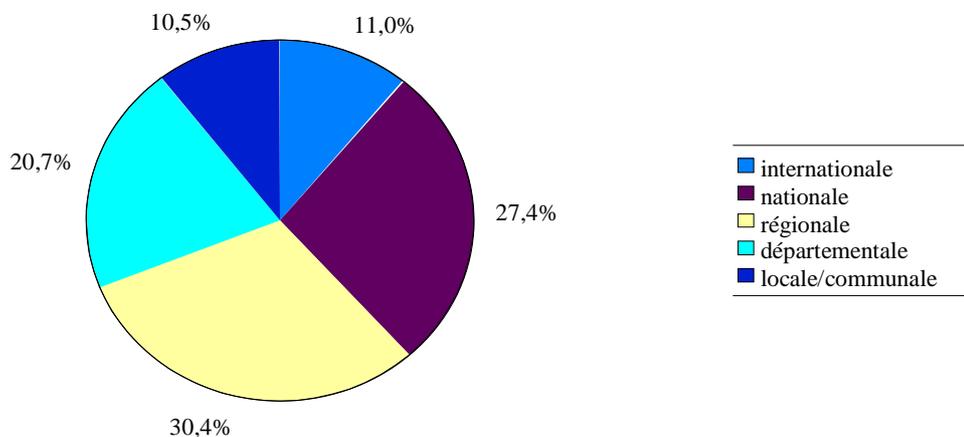
7. Nombre de membres de bureau

	Effectifs	%	Cumul
de (>=)1 à (<)4	47	11,7	11,7
de (>=)4 à (<)7	147	36,7	48,4
de (>=)7 à (<)10	96	23,9	72,3
de (>=)10 à (<)13	60	15	87,3
de (>=)13 à (<)16	25	6,2	93,5
de (>=)16 à (<)51	26	6,5	100
TOTAL	401	100	0



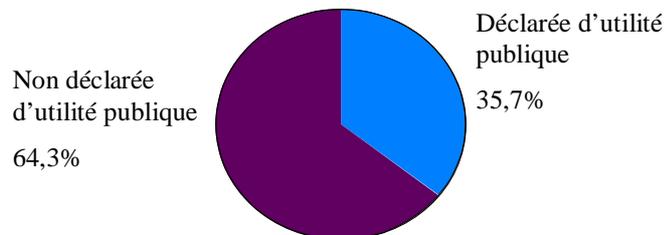
9. Zone d'activité

	Effectifs	%	Cumul
internationale	44	11	11
nationale	110	27,4	38,4
régionale	122	30,4	68,8
départementale	83	20,7	89,5
locale/communale	42	10,5	100
TOTAL	401	100	0



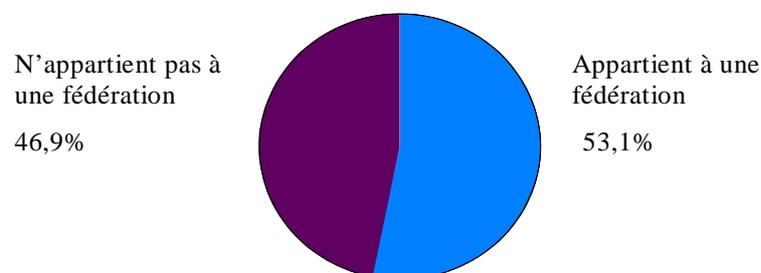
11. Utilité publique

	Effectifs	%	Cumul
oui	143	35,7	35,7
non	258	64,3	100
TOTAL	401	100	0



12. Fédération

	Effectifs	%	Cumul
oui	213	53,1	53,1
non	188	46,9	100
TOTAL	401	100	0



13. %Hommes et de femmes

	Effectifs	%	Cumul
Association à dominante féminine	20	5	5
Association mixte	220	54,9	59,9
Association à dominante masculine	161	40,1	100
TOTAL	401	100	0

Dominante féminine : 65 à 100% de femmes et 35% à 0% d'hommes

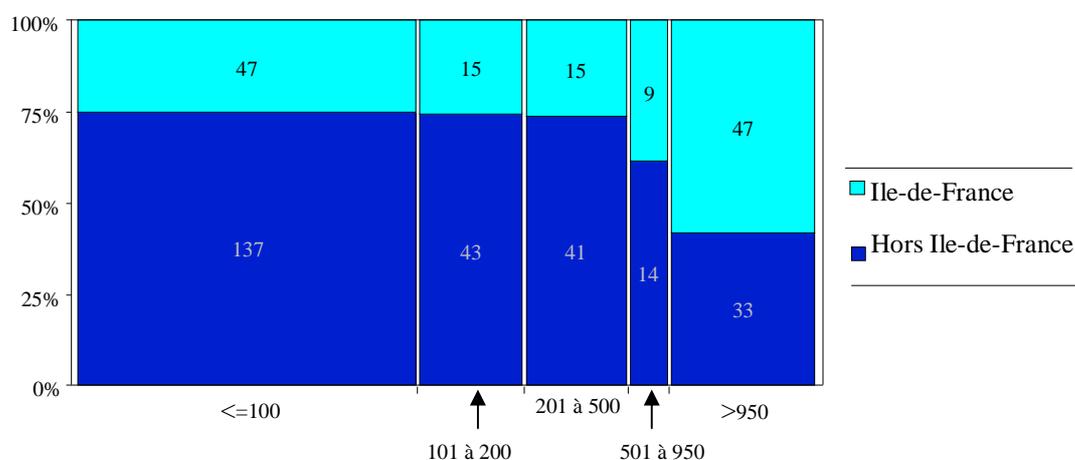
Mixte: 35 à 65% d'hommes et de femmes

Dominante masculine : 65 à 100% d'hommes et 35 à 0% de femmes

Région X Nombre d'adhérents

	Ile-de-France	Hors Ile-de-France	TOTAL
<=100	47	137	184
101 à 200	15	43	58
201 à 500	15	41	56
501 à 950	9	14	23
>950	47	33	80
TOTAL	133	268	401

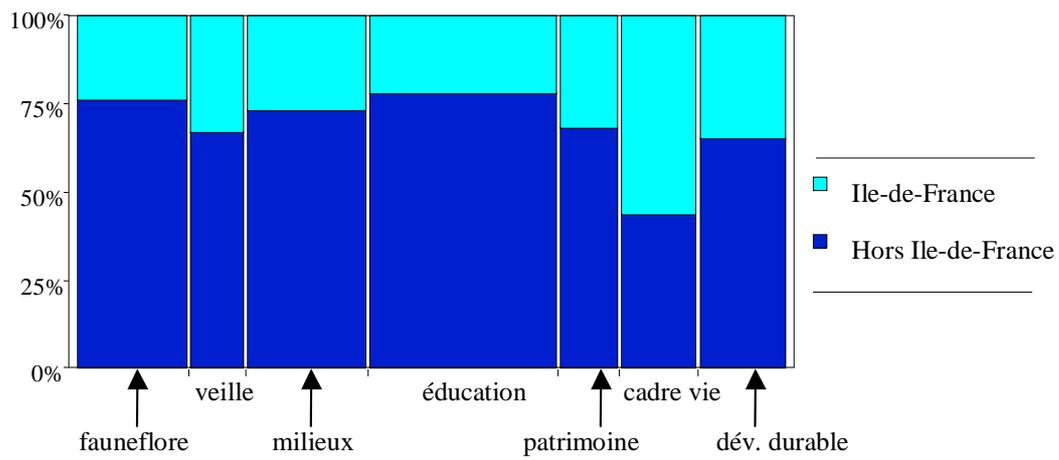
S=401 Khi2=31,2 ddl=4 p=0,001 (Très significatif)



Région X Mission (plusieurs réponses possibles)

	Ile-de-France	Hors Ile-de-France	TOTAL
Connaissance et protection de la faune ou de la flore	25	78	103
Veille scientifique et expertises	17	34	51
Gestion et protection des milieux naturels et de l'environnement	30	80	110
Promotion, information et éducation à l'environnement et à la nature	38	133	171
Valorisation des patrimoines et traditions sociales et culturelles liées à l'environnement et à la nature	18	38	56
Défense des habitants et de leur cadre de vie	41	31	72
Développement durable	29	53	82
TOTAL/ répondants	198	447	645

S=645 Khi2=32,8 ddl=6 p=0,001 (Très significatif)



ANNEXE 2

Caractéristiques des adhérents associatifs du secteur environnement.

Sexe

	Effectifs	%	Cumul
Homme	342	65,9	65,9
Femme	177	34,1	100
TOTAL	519	100	0

Age

	Effectifs	%	Cumul
Moins de 25	13	2,5	2,5
de 25 à moins de 35	111	21,4	23,9
de 35 à moins de 45	100	19,3	43,2
de 45 à moins de 55	124	23,9	67,1
de 55 à moins de 65	95	18,3	85,4
65 et plus	76	14,6	100
TOTAL	519	100	0

Couple

	Effectifs	%	Cumul
seul(e)	134	25,8	25,8
en couple	385	74,2	100
TOTAL	519	100	0

Enfants

	Effectifs	%	Cumul
Aucun	308	59,3	59,3
Un	76	14,6	74
Deux	94	18,1	92,1
Trois	30	5,8	97,9
+ de trois	11	2,1	100
TOTAL	519	100	0

Structure familiale

	Effectifs	%	Cumul
seul(e) sans enfant	116	22,4	22,4
seul(e) + 1 enfant	6	1,2	23,5
seul(e) + 2 enfants	9	1,7	25,2
seul(e) + 3 enfants et plus	3	0,6	25,8
couple sans enfant	192	37	62,8
couple + 1 enfant	70	13,5	76,3
couple + 2 enfants	85	16,4	92,7
couple + 3 enfants et plus	38	7,3	100
TOTAL	519	100	0

Logement

	Effectifs	%	Cumul
Maison avec jardin	348	67,1	67,1
Maison sans jardin	26	5	72,1
Petit immeuble	103	19,8	91,9
Grand immeuble	42	8,1	100
TOTAL	519	100	0

Propriétaire / locataire

	Effectifs	%	Cumul
Propriétaire	346	67,7	67,7
Locataire	165	32,3	100
Logé à titre gratuit	0	0	100
TOTAL	511	100	0

Type de ville

	Effectifs	%	Cumul
Centre d'une grande ville	94	18,1	18,1
Périphérie d'une grande ville	61	11,8	29,9
Ville moyenne	85	16,4	46,2
Petite ville	52	10	56,3
Bourg, village	136	26,2	82,5
Campagne	91	17,5	100
TOTAL	519	100	0

Ancienneté dans la ville

	Effectifs	%	Cumul
Toujours, depuis l'enfance	47	9,1	9,1
moins d'un an	42	8,1	17,1
1 à 10 ans	181	34,9	52
plus de 10 ans	249	48	100
TOTAL	519	100	0

Contexte logement 'paysage'

	Effectifs	%	Cumul
Immeubles, voisins	101	19,5	19,5
Cour	10	1,9	21,4
Voitures, parking	20	3,9	25,3
Rue	93	18	43,2
Pavillons, maisons individuelles	132	25,5	68,7
Toits	25	4,8	73,6
Vue panoramique sur la ville	35	6,8	80,3
Usines, entrepôts	13	2,5	82,8
Gare, voie ferrée	5	1	83,8
Espaces verts résidentiels, jardin, arbres...	235	45,4	129,2
Jardins privés, potagers, vergers	95	18,3	147,5
Terrains vagues	3	0,6	148,1
Cours d'eau, lac	29	5,6	153,7
Bord de mer	22	4,2	157,9
Champs	115	22,2	180,1
Montagnes, collines	82	15,8	195,9
Forêt, bois	87	16,8	212,7
Cimetière	0	0	212,7
Autre chose	25	4,8	217,6
Animaux	34	6,6	224,1
Ciel, coucher de soleil	14	2,7	226,8
Antennes, lignes électriques	11	2,1	229
Monuments, clocher, château, ruine, abbaye...	11	2,1	231,1
TOTAL/ répondants	518	231,1	0

Interrogés: 519 / Répondants: 518 / Réponses: 1197.

Pourcentages calculés sur la base des répondants.

Activité

	Effectifs	%	Cumul
Etudiant	2	0,4	0,4
Au foyer	8	1,5	1,9
Chômeur	16	3,1	5
Actif à temps partiel	65	12,5	17,5
Actif temps plein	313	60,3	77,8
retraite ou préretraite	115	22,2	100
TOTAL	519	100	0

CSP

	Effectifs	%	Cumul
Agriculteur exploitant	18	3,5	3,5
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	20	3,9	7,3
Cadre, profession intellectuelle supérieure	180	34,7	42
Profession intermédiaire	166	32	74
Employé	100	19,3	93,3
Ouvrier	28	5,4	98,7
Inactif	7	1,3	100
TOTAL	519	100	0

Privé/public

	Effectifs	%	Cumul
Privé	279	54,5	54,5
Public	179	35	89,5
Autre	54	10,5	100
TOTAL	512	100	0

Statut dans privé

	Effectifs	%	Cumul
Indépendant	65	19,6	19,6
Salarié en CDI	229	69	88,6
Salarié en CDD, intérimaire	28	8,4	97
Stagiaire, contrat aidé	10	3	100
TOTAL	332	100	0

Statut dans public

	Effectifs	%	Cumul
Salarié CDI, titulaire	152	84,4	84,4
Contractuel	17	9,4	93,9
Vacataire	3	1,7	95,6
Contrat aidé	8	4,4	100
TOTAL	180	100	0

Secteur d'activité

	Effectifs	%	Cumul
Agriculture	38	7,4	7,4
Industrie	45	8,8	16,2
Artisanat	8	1,6	17,8
Bâtiment, travaux publics	12	2,3	20,1
Commerce	8	1,6	21,7
Transports	9	1,8	23,4
Enseignement	98	19,1	42,6
Santé	25	4,9	47,5
Administration, services	55	10,7	58,2
Banques, assurances	5	1	59,2
Services divers	209	40,8	100
TOTAL	512	100	0

Taille établissement

	Effectifs	%	Cumul
0 à 4	137	26,8	26,8
5 à 9	84	16,4	43,2
10 à 49	102	19,9	63,1
50 à 199	66	12,9	76
200 à 999	50	9,8	85,7
1000 et +	63	12,3	98
Ne sait pas	10	2	100
TOTAL	512	100	0

Niveau d'études

	Effectifs	%	Cumul
BEPC, CEP, CAP (niveau inférieur au bac)	79	15,3	15,3
Bac général	43	8,3	23,6
Bac technologique ou professionnel	27	5,2	28,8
Bac+2Lettres, sciences humaines...	64	12,4	41,2
Bac+2Sciences	37	7,2	48,4
2° et 3° cycles lettres et sciences humaines	102	19,7	68,1
2° et 3° cycles sciences	165	31,9	100
TOTAL	517	100	0

Revenus / 15000

	Effectifs	%	Cumul
Inférieurs à 15000F	214	41,2	41,2
Supérieurs à 15000F	294	56,6	97,9
Refus	11	2,1	100
TOTAL	519	100	0

Revenus < 15000

	Effectifs	%	Cumul
Inférieur à 6000F	24	11,3	11,3
Compris entre 6000 et 15000F	188	88,7	100
TOTAL	212	100	0

Revenus>15000F

	Effectifs	%	Cumul
Compris entre 15000 et 25000F	218	76	76
Supérieurs à 25000F	69	24	100
TOTAL	287	100	0

Membre de bureau

	Effectifs	%	Cumul
Adhérent	375	72,3	72,3
Membre bureau	144	27,7	100
TOTAL	519	100	0

Fonction bureau

	Effectifs	%	Cumul
Président	77	52,7	52,7
Trésorier	14	9,6	62,3
Secrétaire	27	18,5	80,8
Autre	28	19,2	100
TOTAL	146	100	0

Type d'association

	Effectifs	%	Cumul
Défense du cadre de vie	130	25	25
Lutte pour les milieux naturels	232	44,7	69,7
Les deux	157	30,3	100
TOTAL	519	100	0

Raisons adhésion

	Effectifs	%	Cumul
Membre fondateur	58	11,2	11,2
SALARIE	73	14,1	25,2
Chasse	13	2,5	27,7
Loisir / sport	15	2,9	30,6
Intérêt particulier	52	10	40,7
Accès info	12	2,3	43
Suivre un proche	36	6,9	49,9
Occupation	3	0,6	50,5
Inquiétude	51	9,8	60,3
Réseau / partenaires	22	4,2	64,5
Animaux	46	8,9	73,4
Conviction	164	31,6	105
Patrimoine naturel, environnemental, architectural	141	27,2	132,2
Expérience à apporter	17	3,3	135,5
Défense du cadre de vie	40	7,7	143,2
Citoyenneté	31	6	149,1
Génération futures	16	3,1	152,2
Autre	54	10,4	162,6
Activité professionnelle	107	20,6	183,2
Opportunités	30	5,8	189
TOTAL/ répondants	519	189	0

Interrogés: 519 / Répondants: 519 / Réponses: 981.

Pourcentages calculés sur la base des répondants.

Ancienneté

	Effectifs	%	Cumul
moins d'un an	32	6,2	6,2
1 à moins de 3 ans	73	14,1	20,2
3 à 10 ans	209	40,3	60,5
plus de 10 ans	205	39,5	100
TOTAL	519	100	0

Cotisation

	Effectifs	%	Cumul
moins de 100F	90	17,3	17,3
100 à moins de 200F	185	35,6	53
200 à 500F	82	15,8	68,8
+ de 500F	22	4,2	73
Aucune	98	18,9	91,9
NSP	42	8,1	100
TOTAL	519	100	0

Participation AG

	Effectifs	%	Cumul
Systématiquement	322	63,8	63,8
Le plus souvent	84	16,6	80,4
Rarement	46	9,1	89,5
Jamais	53	10,5	100
TOTAL	505	100	0

Tâches, actions

	Effectifs	%	Cumul
Administration, gestion...	113	21,8	21,8
Secrétariat, courrier, téléphone ...	58	11,2	32,9
Chargé de mission	43	8,3	41,2
Gestion de site, de centre	37	7,1	48,4
Coordination, organisation de réunions	44	8,5	56,8
Recherche scientifique, enquêtes, inventaires	27	5,2	62
Montage de dossiers	28	5,4	67,4
Préparation de colloques, manifs, expos...	31	6	73,4
Rédaction revue, bulletin...	40	7,7	81,1
Site Internet	11	2,1	83,2
Bibliothécaire	12	2,3	85,5
Articles presse, radio...	15	2,9	88,4
Accueil du public, stands...	24	4,6	93,1
Animations extérieures, initiation à l'environnement	87	16,8	109,8
Représentation auprès des élus, collectivités...	61	11,8	121,6
Conseil auprès des adhérents	43	8,3	129,9
Soins aux animaux	14	2,7	132,6
Elevage d'animaux, d'insectes	4	0,8	133,3
Diffusion de l'information, distribution tracts...	22	4,2	137,6
Participation à des manifs, colloques...	48	9,2	146,8
participation à des réunions de travail	48	9,2	156,1
Collecte d'information pour l'association	21	4	160,1
Faire signer des pétitions; lettres	5	1	161,1
Propagande, recrutement	46	8,9	169,9
RIEN EN DEHORS DE LA COTISATION	60	11,6	181,5
TOTAL/ répondants	519	181,5	0

Interrogés: 519 / Répondants: 519 / Réponses: 942. Pourcentages calculés sur la base des répondants.

Qu'est-ce que l'environnement ?

	Effectifs	%	Cumul
Le cadre de vie	83	16	16
Les milieux naturels	97	18,7	34,7
Un problème de société au niveau de la planète	295	56,8	91,5
Ne se prononce pas	44	8,5	100
TOTAL	519	100	0

Préservation de l'environnement, en premier

	Effectifs	%	Cumul
Des pouvoirs publics	166	32,1	32,1
Des associations	34	6,6	38,7
Des industriels	20	3,9	42,6
Des citoyens eux-mêmes	297	57,4	100
TOTAL	517	100	0

Préservation de l'environnement, en second

	Effectifs	%	Cumul
Des pouvoirs publics	226	44,3	44,3
Des associations	99	19,4	63,7
Des industriels	76	14,9	78,6
Des citoyens eux-mêmes	109	21,4	100
TOTAL	510	100	0

Actions pour l'environnement au quotidien

	Oui	Non	Non concerné	TOTAL
14. Attention à la consommation d'eau	94,0	6,0		100,0
15. Attention à la consommation de carburant	74,8	20,2	5,0	100,0
16. Utilisation de moyens de transport non motorisés au quotidien	51,4	48,2	,4	100,0
17. Tri du verre	95,8	4,0	,2	100,0
18. Tri des piles	89,8	10,0	,2	100,0
19. Achat de produits bio	60,5	39,1	,4	100,0
20. Achat de papier recyclé	59,5	39,7	,8	100,0
21. Achat de produits générant moins déchets d'emballage	70,3	27,0	2,7	100,0
TOTAL				

Ecologie et politique

	Effectifs	%	Cumul
Apolitique	144	27,7	27,7
Tous les partis	332	64	91,7
Partis spécifiques	43	8,3	100
TOTAL	519	100	0

Importance relative des problèmes environnementaux

	Plus importants	Moins importants	Ni plus ni moins, refus de se prononcer	TOTAL
22. Importance env / chômage	53,2	19,8	27,0	100,0
23. Importance env / inégalités soc	34,1	36,4	29,5	100,0
24. Importance env / sida	40,7	29,7	29,7	100,0
25. Importance env / violence	48,9	21,6	29,5	100,0
26. Importance env / drogue	48,2	22,4	29,5	100,0
27. Importance env / sécurité	55,9	18,5	25,6	100,0
TOTAL				

Rapport au politique

	Oui	Non	Non réponse	TOTAL
29. Rap au Pol: info	92,3	7,7		100,0
30. Rap au Pol: manif	45,7	54,1	,2	100,0
31. Rap au Pol: syndicat	21,0	78,8	,2	100,0
32. Rap au Pol: parti gauche	19,5	80,2	,4	100,0
33. Rap au Pol: parti droite	2,5	97,1	,4	100,0
34. Rap au Pol : vote	93,4	6,4	,2	100,0
35. Rap au Pol : candidat élect ^o municip.	25,6	74,4		100,0
36. Rap au Pol : candidat autre élection	8,3	91,7		100,0

Rapport au parti des Verts

	Oui	Non	Non réponse	TOTAL
37. Rapport aux Verts: candidat	4,4	94,8	,8	100,0
38. Rap aux verts : adhérent	9,1	90,0	1,0	100,0
39. Rap aux verts : vote	49,3	45,9	4,8	100,0
40. Rap aux Verts : proche sans vote	22,4	73,2	4,4	100,0
TOTAL				

QUESTIONNAIRE ASSOCIATIONS

Bonjour, je suis.... de la société Démoscopie, nous réalisons une étude en partenariat avec L'ADEME (l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), sur les associations œuvrant dans le domaine de l'environnement, auriez-vous quelques instants à m'accorder ?

- Oui
- Non

Prendre rendez-vous si la personne habilitée à répondre est absente

L'objectif de cette enquête est d'étudier la composition sociale des associations du secteur environnement et de définir le profil des adhérent-e-s.

1/ Tout d'abord, quelle est l'ancienneté de votre association ?

- Moins de 1 an
- de 1 à 3 ans
- 3 à 10 ans
- Plus de 10 ans

2/ Au total, combien avez-vous d'adhérent-e-s ?

--	--	--	--

3/ Combien y a-t-il de membres du bureau ?

--	--	--	--

4/ Quelle est la zone d'activité de votre association ?

CITER, UNE SEULE REPONSE POSSIBLE

- Internationale
- Nationale
- Régionale (interrégionale)
- Départemental
- Locale/communale

5/ Parmi les missions suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à votre champ d'intervention ?

CITER, DEUX REPONSES AU MAXIMUM

- Connaissance et protection de la faune ou de la flore
- Veille scientifique et expertises
- Gestion et protection des milieux naturels et de l'environnement
- Promotion, information et initiation à l'environnement et à la nature
- Valorisation des patrimoines et traditions sociales et culturelles liées à l'environnement et à la nature
- Défense des habitants et de leur cadre de vie
- Développement durable

6/ Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?

- Oui
- Non

7/ Votre association appartient-elle à une fédération ?

- Oui
- Non

8/ Quel est le pourcentage ou la proportion d'hommes et de femmes au sein de l'association ?

Homme |_|
Femme |_|

Cette enquête est menée en deux temps, dans un second temps, nous avons besoin d'interroger les adhérent-e-s des différentes associations œuvrant dans le domaine de l'environnement. Dans ce cadre, nous souhaiterions que vous nous transmettiez les coordonnées téléphoniques d'une quarantaine de vos adhérent-e-s afin de pourvoir définir les différents profils des adhérent-e-s des différentes associations.

Je vais vous transmettre par fax un courrier habilitant Démoscopie à utiliser ces adresses à des fins de sondage vous garantissant d'une part que cette demande émane de l'ADEME et surtout que les données ne seront en aucun cas exploitées à d'autres fins que des traitements statistiques assurant par déontologie la parfaite confidentialité des coordonnées transmises.

Afin de sélectionner de façon la plus aléatoire possible, nous souhaiterions disposer des coordonnées des adhérent-e-s commençant par les lettres ...

Puis-je avoir votre numéro de fax afin de vous envoyer ce courrier et un bordereau à compléter et à nous retourner. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous envoyer les coordonnées de vos adhérent-e-s par mail à l'adresse suivante : christelle.munck@demoscopie.com

Je vous remercie de m'avoir accordé du temps et de votre collaboration.

QUESTIONNAIRE ADHERENTS

1. Aujourd'hui, au sein de l'association, êtes-vous :

Simple membre adhérent-e..... 1

..... QUOTA 3/4

Membre du bureau ou du CA..... 2

..... QUOTA 1 /4

AUX MEMBRES DU BUREAU OU DU CA POSEZ Q2 SINON ALLEZ EN Q3

2. Quelle est votre fonction au sein du bureau ou du CA ?

Président-e 1

Trésorier-e 2

Secrétaire..... 3

Autre..... 4

3. L'association à laquelle vous adhérez est-elle plutôt une association

Une seule réponse possible

de défense du cadre de vie..... 1

de lutte contre les menaces sur le milieu naturel..... 2

les deux } *non suggéré*..... 3

4. Quelles sont les raisons ou les circonstances de votre adhésion ?

Relancer sur chaque terme, c'est à dire qu'entendez-vous par là ?

5. Depuis combien de temps êtes-vous adhérent-e de cette association ?

Moins d'un an 1

1 à 3 ans 2

3 à 10 ans 3

+ de 10 ans 4

6. Quel est le montant annuel de la cotisation que vous versez à l'association ?

Noter en clair et recoder | _____ |

Moins de 100 F	1
100 à 200 F	2
200 à 500 F	3
+ de 500 F	4
Aucun.....	5
NSP.....	6

7. Y a-t-il déjà eu une assemblée générale de votre association depuis votre adhésion ?

Oui	1
Non	2

⇒ Allez en Q9

8. Participez-vous aux assemblées générales de l'association :

Systematiquement	1
Le plus souvent.....	2
Rarement	3
Jamais.....	4

1. Personnellement, que faites-vous dans le cadre de l'association, quel est votre rôle, que faites-vous exactement ?

2. Pour vous, l'environnement est-ce plutôt

Citer, une seule réponse

le cadre de vie.....	1
les milieux naturels.....	2
un problème de société au niveau de la planète.....	3

3. D'après vous, la préservation de l'environnement relève plutôt (2 REPONSES ORDONNEES)

	Cité en premier	Cité en second
Des pouvoirs publics	1	1
des associations	2	2
des industriels	3	3
des citoyens eux-mêmes	4	4

12. Parmi les actions suivantes, dites-moi si vous les effectuez régulièrement ou non :

	Oui	Non	Non concerné (NE PAS SUGGERER)
Vous faites attention à la consommation d'eau courante	1	2	3
Vous faites attention à la consommation de carburant lorsque vous conduisez	1	2	3
Vous utilisez d'autres moyens de transport que la voiture, la moto ou scooter au quotidien	1	2	3
Vous triez le verre	1	2	3
Vous triez les piles	1	2	3
Vous achetez des produits issus de l'agriculture biologique	1	2	3
Vous achetez du papier recyclé	1	2	3
Vous achetez des produits qui génèrent moins de déchets d'emballage	1	2	3

13. Selon vous, les problèmes environnementaux sont plus importants, ou moins importants que :

	Plus important	Moins important	Ni plus ni moins, Refus de se prononcer (NE PAS SUGGERER)
Le chômage	1	2	3
Les inégalités sociales	1	2	3
Le sida	1	2	3
La violence chez les jeunes	1	2	3
La drogue	1	2	3
Les problèmes de sécurité	1	2	3

14. Avec laquelle de ces propositions êtes vous le plus en accord

- L'écologie devrait rester apolitique 1
 L'écologie devrait être traitée par l'ensemble des partis politiques 2
 L'écologie devrait être défendue par un ou des partis politiques spécifiques 3

15. Quel est votre rapport au politique en général ?

	Oui	Non
Vous vous tenez informé-e	1	2
Vous participez à des manifestations	1	2
Vous êtes adhérent-e d'un syndicat	1	2
Vous avez adhéré à un parti politique plutôt situé à gauche	1	2
Vous avez adhéré à un parti politique plutôt situé à droite	1	2
Vous votez régulièrement	1	2
Vous vous êtes déjà présenté-e à une élection municipale	1	2
Vous vous êtes déjà présenté-e à une autre élection politique	1	2

16. quels sont vos rapports avec le parti des Verts

	Oui	Non	
vous avez été candidat Vert à une élection	1	2	Si oui Allez en Q17
Vous êtes militant / adhérent	1	2	Si oui Allez en Q17
Vous votez pour les candidats Verts aux élections	1	2	Si oui Allez en Q17
Vous vous sentez proche de ce parti sans voter pour ses candidats	1	2	

A TOUS

Renseignements signalétiques :

17. Etes-vous

Enquêteur : coder

Homme 1
 Femme 2

18. Quel âge avez-vous : en clair

- de 18 ans 1
 18-25 ans 2
 26-35 ans 3
 36-50 ans 4
 51-60 ans 5
 61-70 ans 6
 + de 70 ans 7

19. Vivez-vous seul ou en couple ?

Citer

Seul (e) 1
 En couple 2

A TOUS

20. Combien d'enfants vivent avec vous au foyer ?

Aucun.....	1
Un.....	2
Deux	3
Trois.....	4
Plus de 3	5

21. Habitez-vous

Citer

Une maison avec jardin	1
Une maison sans jardin.....	2
un petit immeuble.....	3
un grand immeuble.....	4
un immeuble moyen (<i>ne pas suggérer cet item</i>).....	5

22. Etes-vous

Locataire	1
Propriétaire	2

23. Habitez-vous :

Dans le centre d'une grande ville (+ 100 000 habitants).....	1
Dans la périphérie d'une grande ville (+ 100 000 habitants)	2
Dans une ville moyenne (20 000 à 100 000 habitants)	3
Dans une petite ville (5 000 à 20 000 habitants).....	4
Dans un bourg ou un village (- 5 000 habitants).....	5
A la campagne.....	6

24. Depuis combien de temps y habitez-vous ?

Ne rien suggérer

depuis mon enfance, toujours.....	1
Moins d'un an	2
1 à 10 ans	3
+ de 10 ans	4

25. Quand vous regardez par les fenêtres de votre logement, que voyez-vous ?

Ne rien suggérer

(jusqu'à 5 réponses possibles)

Des immeubles(les voisins).....	1
.....	
La cour	2
.....	
Parking, voitures.....	3
.....	
La rue	4
.....	
Des pavillons, des maisons individuelles	5
.....	
Des toits.....	6
.....	
Une vue panoramique sur la ville, le village	7
.....	
Des usines, des entrepôts	8
.....	
une gare, voie ferrée.....	9
.....	
Des espaces verts résidentiels, mon jardin, square, jardin public, arbres	10
.....	
Des jardins privés, potagers, vergers	11
.....	
Des terrains vagues	12
.....	
Un cours d'eau, un lac	13
.....	
Un bord de mer.....	14
.....	
Des champs	15
.....	
Des collines, des montagnes.....	17
.....	
Des bois, forêt.....	18
.....	
Un cimetière.....	19
.....	
Autres précisez _____	



26. Etes-vous

Etudiant-e	1
Au foyer	2
A la recherche d'un emploi	3
Actif-ve à temps partiel	4
Actif-ve à temps plein.....	5
En retraite ou préretraite	6

Les questions 25 à 29 sont à poser à tous, sauf les étudiant-e-s ; pour les retraité-e-s, au foyer, chômeurs-ses, demander l'ancienne profession, les inactifs-ves sont les chômeurs et femmes au foyer n'ayant jamais travaillé

27. Quelle est (ou était), très précisément, votre profession ?

28 . Travaillez-vous dans une société privée ou publique ?

Privée	1 → Q29A
Publique.....	2 → Q29B
Autre.....	3 → Q29A

29A . Quel est (était) votre statut

Indépendant	1
Salarié en CDI.....	2
Salarié en CDD, intérimaire	3
Stagiaire ou contrat aidé.....	4

29B Quel est (était) votre statut ?

Salarié CDI, titulaire	1
Contractuel.....	2
Vacataire	3
Contrat aidé	4

30 . Dans quel secteur d'activité travaillez-vous ou avez-vous travaillé ?

Agriculture.....	1
Industrie	2
Artisanat	3
Bâtiment, travaux publics.....	4

Commerce.....	5
Transport	6
Enseignement.....	7
Santé.....	8
Administration, service.....	9
Banques, assurances.....	10
Services divers	11

31. Combien de salariés comptent l'établissement dans lequel vous travaillez

0 à 4	1
5 à 9	2
10 à 49	3
50 à 199.....	4
200 à 999.....	5
1000 et +	6
Nsp (non suggéré).....	7

32. Quel est le plus haut niveau d'étude que vous ayez atteint ?

BEPC / CE/ CAP (< bac).....	1
Bac général	2
Bac technologique ou professionnel	3
Diplôme d'enseignement supérieur de 1 ^{er} cycle lettres, sciences humaines, économie, marketing (bac +2).....	4
Diplôme d'enseignement supérieur de 1 ^{er} cycle sciences (bac +2).....	5
Diplôme d'enseignement supérieur de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle lettres / sciences humaines.....	6
Diplôme d'enseignement supérieur de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} cycle sciences (école d'ingénieurs...).....	7

33. Dans votre foyer, les revenus mensuels nets moyens sont-ils supérieurs ou inférieurs à 15 000 francs ?

Inférieur à 15 000	1⇒ Allez en Q34
Supérieur à 15 000.....	2⇒ Allez en Q35

34. Vos revenus mensuels nets, sont :

Inférieur à 6000 francs.....	1
Compris entre 6000 et 15 000 francs.....	2

35. Vos revenus mensuels nets, sont :

Compris entre 15 000 et 25 000 francs	1
Supérieurs à 25000 francs.....	2

Je vous remercie de votre collaboration et vous souhaite une bonne (journée/soirée).

BIBLIOGRAPHIE

Actions associatives. Solidarités et territoires, Actes du colloque 18-19 octobre 2001, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2001.

AGOSTINI F., CHIBRET R.P., FABIANI J.L., MARESCA B., *La dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement. Etat de la question et monographies régionales*, Paris, Crédoc, 1995.

Annuaire des 1000 associations pour l'environnement, sous la direction de M. DEJOUET, Paris, Victoire Editions, collection Environnement Magazine, 2001.

AUCLAIR E., BENJAMIN I., « Développement de la vie associative du secteur environnement », *Recherche sociale*, n°127, juillet-septembre 1993.

BALME R., « la participation aux associations et le pouvoir municipal », *Revue française de sociologie*, 1987, XXVIII, pp 601-639.

BARTHELEMY M., *Associations : un nouvel âge de la participation*, Presses de science politique, 2000.

BOY D., LE SEIGNEUR V.J., ROCHE A., *L'écologie au pouvoir*, Paris, Presses de science politique, 1995.

Cadre de vie, environnement et dynamiques associatives, Actes du séminaire animé par J.P. BLAIS, C. GILLIO & J. ION, Paris, Ministère de l'équipement, du transport et du logement, PUCA, 2001.

CRENNER E., " Le Milieu associatif de 1983 à 1996 plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel ", INSEE Première, Division Conditions de Vie de Ménages INSEE, n°542, septembre 1997.

Données sociales. La société française, INSEE, 1999.

Enquête « conditions de vie et aspirations des français », CREDOC - IFEN - Agences de l'eau, vague début 2000.

Enquête « conditions de vie et aspirations des français », CREDOC - EDF, vague début 2001.

Enquête « conditions de vie et aspirations des français », CREDOC - IFEN, vague début 2001.

FROUIN C., " La place des femmes et des hommes dans la vie associative : Légitimité de la place des femmes : mise en perspective ", in *Assises nationales de la vie associative*, Paris, 19 février 1999.

HATCHUEL G., LOISEL J.P., « L'adhésion aux associations... » *Consommation et mode de vie*, n°123, Crédoc, Paris, 1998.

HATCHUEL G., LOISEL J-P., " La vie associative : participer, mais pas militer ", in *Données sociales – La société française*, INSEE, 1999.

HERAN F., " Un monde sélectif : les associations ", in *Economie et Statistique*, n°208, Insee, 1988.

IFEN, *L'environnement en France*, édition 1999, Paris, La Découverte, 1998.

LASCOUMES P., *l'éco-pouvoir ; environnements et politiques*, Paris, La découverte, textes à l'appui, 1994.

LAVILLE J-L., SAINAULIEU R., *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris, Desclée de Brouwer, " Sociologie Economique ", 1997.

LOISEL J-P., " Les Français et la vie associative ", Paris, Crédoc, mai 1999, Collection des Rapports, n°201.

MICOUD A., *la dynamique des associations de nature et d'environnement*, MATE / CRESAL, mars 2000

Perception des risques et de la sécurité. Résultats du sondage d'octobre 2000, Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire, 2001.

Projet, « L'utopie associative », n°264, hiver 2000/2001

SOMMAIRE

Introduction	1
Note sur la méthodologie	4
1- Univers et base de sondage	4
2- Sondage auprès d'un échantillon d'associations	4
3- Sondage auprès des adhérents d'association	5
1- ... <u>Principales caractéristiques des associations contactées</u>	7
1.1-.... Ancienneté des associations	7
1.2- Zone d'activité des associations	7
1.3- Les missions	8
1.4- Nombre d'adhérents	10
1.5- Répartition des adhérents par sexes	11
2- ... <u>Qui sont les adhérents</u>	13
2.1 Profil type	13
2.2 Données démographiques	13
2.3 Un cadre de vie plutôt verdoyant	17
2.4 Des actifs et des retraités souvent experts	20
2.5 Une adhésion durable	26
2.6 Les différences hommes femmes	28
2.7 Les membres du bureau	33
3- <u>Les motivations des adhérents</u>	35
3.1 Des différences selon le type d'association	35
3.2 Les raisons de l'adhésion	37
3.3 Les actions au sein de l'association	39
4- <u>La conception de l'environnement et les actions personnelles</u>	43
4.1 La conception de l'environnement et sa place dans les problèmes sociaux	43
4.2 La préservation de l'environnement	45
4.3 Les actions personnelles	47
5- <u>Le rapport au politique</u>	49
5.1 Politique et écologie	49
5.2 Les pratiques politiques	50
5.3 Le rapport au parti des Verts	51
Conclusion	
Annexes	53
1 Principales caractéristiques des associations du secteur environnement	
2 Caractéristiques des adhérents associatifs du secteur environnement	
3 Questionnaire associations	
4 Questionnaire adhérents	
Bibliographie	76